# ELECTIONS LE 5 JUIN

Bibliothèque des Jeunes
15 juin 1966—236

"Jamais deux sans trois". M. Lesage a semblé miser sur la vérité de ce dicton en déclenchant les élections générales. Vainqueur en 1960 et en 1962, M. Lesage espère que le peuple fera confiance au parti libéral une troisième fois.

Pour la première fois au Québec, les élections provinciales auront lieu un dimanche. Le premier ministre Jean Lesage, de retour d'un voyage en Floride en compagnie de ministres et d'organisateurs libéraux, a fixé la date de la consultation populaire au 5 juin prochain. Les brefs ont été mis lundi et toute la machine s'est mise en marche selon les dispositions de la nouvelle loi électorale. Les jeunes de 18 à 21 ans auront droit de vote et la nouvelle Chambre comptera ges.

A la dissolution de la 27e législature ciale, la Chambre comptait 95 sièges; l raux en détenaient 63; l'Union nationale 2 comptait un indépendant: M. Frank Hanley sièges de Maskinongé, Chicoutimi et M Mecier étaient vacants.

## Le front électoral dans la région

Joliette — Un seul candidat est en lice dans le comté de Joliette. M. Maurice Desrochers, libéral, a été le choix d'un congrès de nomination le 3 avril dernier.

Le député sortant, Me Maurice Majeau a annoncé son intention définitive de quitter la politique et le parti de l'Union nationale devra tenir un congrès de mise en candidature. M. J.-Marcel Drainville, échevin, et M. Jacques Mondor, instituteur, ont annoncé leur intention d'y poser leur candidature. Plusieurs membres influents du parti n'ont pas abandonné l'espoir de voir M. Albert Lussier, directeur général des écoles à la Régionale Lanaudière, se lancer dans l'arène politique.

On n'y prévoit pas de surprise du côté du RIN ou du Regroupement national.

Berthier — Il semble que dans le comté de Berthier il y aura lutte à deux. Le député libéral Lucien McGuire aura comme adversaire le Dr Guy Gauthier, maire de St-Michel des Saints, candidat de l'Union nationale.

Le fait que les deux adversaires soient du nord du comté indique que la lutte sera extrêmement serrée.

Montcalm. — L'Union nationale semble miser fort sur son canidat dans Montcalm, M. Marcel Masse, instituteur, et président de la Commission politique du parti. M. Masse a pour lui la jeunesse et une publicité fort bien orchestrée jusqu'ici.

Le député libéral Gérard Martin, qui a défait en 1962 l'honorable Maurice Tellier, sera de nouveau le porte-étendard du parti libéral.

Il aura pour lui, semble-t-il, l'éventuelle candidature d'un M. Préville, professeur, comme indépendant. On parle aussi de M. Evangéliste St-Georges, de St-Jacques, qui poserait sa candidature comme candidat du RIN.

(A suivre à la page 14)

M. Johnson s'est déclaré heureux de la date des élections. "L'Union nationale est prête à prendre le pouvoir", avait déclaré le chef de ce parti il y a une semaine à peine. M. Johnson espère placer son parti à la tête de la province à son deuxième essai.

L'Action POPULAIRE
"JUSTICE ME GUIDE"

VOL. LIV — NO 15 JOLIETTE, MERCREDI LE 20 AVRIL 1966

### Non finita la comedia!

# Nouvelles soumissions pour l'hôtel de ville de Joliette

De nouvelles soumissions seront demandées pour la construction de l'hôtel de ville de Joliette; elles devront être déposées le ou avant le 16 mai prochain. Une longue et inutile discussion, — dont la majeure partie a été rayée du livre des délibérations, — a donné lieu à un vote prépondérant du maire sur la nouvelle manière de demander les soumissions avec les modifications recommandées par l'architecte et l'ingénieur.

L'échevin Marcel Drainville a proposé des soumissions à tous les entrepreneurs; l'échevin Bertrand Malo préférait demander des crédits pour modifications aux deux entrepreneurs "intéressés" qui avaient déjà fait des offres: Bernard Malo Inc. et Guy Perrault Ltée. Le maire favorisait cette façon de procéder.

La discussion était lente, laborieuse; on sentait se profiler sur la table du conseil l'ombre de l'échevin Bernard Malo, qui avait quitté la séance du comité à cause de l'intérêt qu'il possède dans cette discussion.

Lorsque le secrétaire-trésorier, M. J.-A. Désormiers, a déclaré qu'il avait remis les chèques aux deux soumissionnaires après que leurs offres eurent été refusées, les échevins s'aperçurent qu'il n'y avait plus de soumissionnaire engagé avec la ville" et décidèrent unanimement de demander de nouvelles soumissions.

La discussion a également porté sur la période à laquelle il fallait construire. L'échevin René Chaput a plaidé l'urgence pour toucher "le 25% de subvention aux termes de la Loi des prêts aux municipalités pour certains travaux", alors que l'échevin Marcel Drainville, avec les échevins Goulet, Beauséjour et Bertrand Malo, trouvait son collègue trop pressé et préférait bénéficier des subventions pour travaux d'hiver.

Une autre discussion a porté sur la manière de procéder: faut-il emprunter avant d'obtenir des prix ou après? La seconde manière de faire a semblé préférable surtout après l'expérience malheureuse de l'hôtel de ville où l'emprunt ne couvrait même pas le coût total de la construction.

Heureux d'avoir vu leurs élèves triompher à l'Expo-Sciences 1966, les professeurs de sciences du Séminaire de Joliette posent fièrement avec le trophée remporté par l'institution. De g. à d.: M. André Bruneau, chimie; M. Bernard Ling, mathématiques; M. l'abbé Gérard Drainville, biologie; le R.P. Emile Lavigne, c.s.v., physique; le R. F. Léo Brassard, c.s.v., sciences naturelles

(Voir nouvelle, en page 5)

### A St-Théodore de Chertsey

## L'élection du maire Rochon est annulée

Page 3

## Jean Ducharme, champion provincial

Page 12

## Comité de planification du conseil économique

2e cahier, page 2

## Des Suédois veulent s'unir à l'Eglise de Rome

3e cahier, page 6

## M. Chs-Arthur Goulet

A Joliette le 14 avril à l'âge de 40 ans, 11 mois est décédé M. Charles-Arthur Goulet, épicier, époux de Georgette Laforest demeurant à 290, rue Baby, Joliette.

Les funérailles ont eu lieu lundi le 17 avril. Le service a été chanté à 10 heures en la Cathédrale. Inhumation à Joliette.

Le défunt laisse dans le deuil outre son épouse ,ses enfants: Luc, Danielle, Johanne et Michel; ses beaux-parents: M. et Mme Camille Laforest, de St-Côme; ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: M. Roland Goulet, M. et Mme Albert Dénommé (Lucille), de Joliette; M. et Mme Omer Payette (Françoise) de St-Jérôme; M. et Mme Jean Flamand (Claire) de Laval des Rapides, Jacques Goulet, M. et Mme Clément Goulet, M. et Mme Claude Goulet, Mme Vve Roch-Albert Goulet, M. et Mme Théoland Gagné, de Joliette, M. et Mme Roger Bordeleau de Montréal, M. et Mme Lucien Laforest, de Joliette, M. et Mme Jean-Guy Laforest, de St-Côme, M. et Mme André Perreault, de Joliette, M. et Mme A. Mailloux, de St-Côme, M. et Mme J.-Guilbeault, de Rawdon, M. et Mme Donald Laforest, de Joliette. M. Maurice Laforest, M. Aurèle Laforest, M. Michel Laforest, M. et Mme Gérald Laforest, tous de St-Côme, M. et Mme Paul Lafond, de St-Thomas, Mlles Nicole et Carmen Laforest de St-Côme.

Direction: Garceau, Perreault et Garceau.

## Mme Marc Laforest

A Joliette, subitement le 15 avril à l'âge de 38 ans est décédée Mme Marc Laforest, née Lisette Pelletier, demeurant à St-Côme.

Les funérailles ont eu lieu mardi le 19 avril à St-Côme.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants: Francine, Jean, Jacques, Lyne, Jules, Jocelyn, Rolande, Louise et Sylvain; son père: M. Ovila Peletier, de Joliette; ses beaux-parents: M. et Mme Lio-Ovila Pelletier, de Joliette; ses frères et soeurs: beaux-frères et belles-soeurs: Emérentienne (Mme Raoul Arvin Morin), Rose (Mme Clarens McCabe), M. et Mme Roger Pelletier de St-Côme, M. Philippe Pelletier de St-Côme.

Direction: Garceau et Chevrette.

Nos condoléances.

## ST-LIN

(D.N.C.)

PREMIERE COMMUNION

Dimanche, le 17 avril, à la messe de 9 h., célébrée par M. le curé Paul Valois, 92 élèves de 2e année ont reçu la première communion, soit 44 garçons et 48 filles, M. le Curé adressa quelques mots en félicitant ces chers petits en ce grand jour, puisqu'ils recevaient le bon Jésus pour la première fois dans la Sainte-Eucharistie, et citait pour cette occasion une phrase de Notre-Seigneur: "Laissez venir à moi les petits enfants. Puis les 92 communiants tous revêtus de leur aube blanche s'avancèrent pieusement à la Sainte-Table pour recevoir la sainte communion et ensuite les parents et un grand nombre de fidèles. Nos remerciements aux 7 jeunes solistes de 3e année, Mlles France Bélanger, Mariette Beaudoin, Céline Lachapelle et MM. Alain Thibodeau, Alain Duchesne, Daniel Desormiers et Richard Tourangeau qui exécutèrent le chant processionnel de communion. Remerciements aux professeurs pour leur travail.

TRANSACTIONS

M. Henri Chaumont s'est porté acquéreur de la ferme de Mme Lionel Landry.

M. Paul Beauchamp, laitier à St-Lin depuis plusieurs années a vendu son commerce de lait à M. Raymond Marcotte.

SYMPATHIES

A M. et Mme Eloi Prud'homme, à l'occasion du décès de Mme Louis Jean, décédée et inhumée à Trois-Pistoles. Mme Jean était la mère de Mme Eloi Prud'homme.

# Campagne Caritas à Rawdon

RAWDON — Tel qu'annoncé la semaine dernière, la campagne Caritas 1966 à Rawdon aura lieu du 17 au 25 avril courant.

Les responsables des campagnes précédentes se sont adjoint cette année M. Edouard Poitras qui agit à titre de président; ce sont MM. Charles Desrosiers, H. Ouimet, Réjean Rivest et Pierre Lacasse.

Comme par les années passées, les auxiliaires se chargeront de visiter tous les foyers afin de receuillir les aumônes destinées aux plus désérités de nos frères, sans distinction de race ou de religion. Préparons notre offrande.

Donnons généreusement.

## St-Alexis

DECES THUOT

Dans la nouvelle parue la semaine dernière sur le décès de M. Oliva Thuot, nous avons omis deux de ses frères parmi les personnes de sa famille: MM. Antonio Thuot, de St-Alexis, et M. Adrien Thuot, de St-Lin.

Nous nous excusons de cet oubli bien involontaire et renouvelons à la famille l'expression de nos sincères condoléances.

## D'où vient l'expression: "Courir le guilledou"?

Le **guilledou** est un mot emprunté au scandinave **kveldulr** ("loup du soir"). "Courir le guilledou", c'est courir à la rencontre du **loup-garou** à l'heure où la nuit tombe. L'expression, qui est vieille, semble devoir être rattachée aux croyances populaires sur le loup-garou et rapprochée de la locution "avoir vu le loup", qu'on applique aux filles qui ont "couru". On trouve le mot au XVIe siècle sous la forme **guildrou** et à partir du XVIIe sous la forme actuelle **guilledou.**

(Extrait du "Dictionnaire des locutions françaises", édité par Larousse).

La Croix-Rouge est à l'oeuvre aujourd'hui
prête pour demain

LE SERVICE CIVIL DU CANADA
DEMANDE POUR
JOLIETTE, P.Q.

**STENOGRAPHE**

$215. - $278. par mois
(selon l'instruction et l'expérience)
Français requis, anglais un avantage
Précisions ainsi que formules de demande: Commission du Service civil, suite 1038, 1165 rue Bleury Montréal 1. Mentionner le numéro de circulaire 66-M23. Les formules de demande sont aussi disponibles aux bureaux de poste et à l'agence du Service national de placement. S'inscrire immédiatement.

# Un Québec fort

Le peuple du Québec a vécu la phase de sa survivance. Il vit maintenant l'étape de son affirmation. Affirmation chez lui, dans ses affaires intérieures; affirmation auprès du fédéral par une négociation intelligente et efficace des pouvoirs de taxation; affirmation auprès de l'étranger par la conclusion d'ententes internationales et l'organisation de notre représentation à Paris, Londres, Milan, New York, là où se prennent d'importantes décisions en matière économique.

Les relations entre le Québec et Ottawa sont entrées dans une nouvelle ère. Fort d'une exceptionnelle représentation politique et de l'indiscutable qualité de son personnel supérieur de la fonction publique, le Québec a bénéficié de gains appréciables au cours des dernières années. Dans les conférences fédérales-provinciales ses points de vue ont été exprimés avec vigueur, clarté et détermination. Certaines de ses suggestions, par exemple l'organisation d'un régime de rentes destiné à améliorer la sécurité de la vieillesse, ont servi de modèle à l'ensemble du pays.

La politique d'affirmation du Québec s'est faite sentir dans plusieurs domaines. La création du ministère des Affaires culturelles a donné un nouvel essor à certains modes d'expression de la culture québécoise et mis l'accent sur plusieurs aspects de la vie intellectuelle du peuple canadien-français.

Afin d'établir avec d'autres pays des liens de coopération propres au caractère particulier de la société québécoise, des délégations générales ont été créées à Paris et à Londres, une agence a été établie à Milan, et des ententes internationales ont été conclues avec le gouvernement français.

### LE CONTRÔLE DES DÉCISIONS

Il est certes important que notre vie culturelle trouve chez nous ses moyens nécessaires d'expression. Mais cet objectif ne peut être réalisable qu'à condition de contrôler efficacement les autres secteurs de notre vie économique, sociale et politique. C'est dans cet esprit que le Québec moderne entend assumer, moyennant des ressources financières suffisantes, l'entière responsabilité de la mise en valeur de ses richesses naturelles et de ses politiques sociales.

Le retrait du Québec de plusieurs programmes conjoints dans le domaine fédéral-provincial s'inscrit dans cette perspective. Il est essentiel que nous reprenions le contrôle des centres de décisions économiques et financières qui jusqu'ici nous échappaient, pour mettre sur pied des politiques et des institutions conformes à notre caractère particulier.

La récupération accélérée de nos sources de revenus (47% de l'impôt sur le revenu des particuliers en 1966, comparé à 15% en 1960) favorise la mise en place d'une politique essentiellement québécoise de sécurité sociale et d'expansion économique.

Le peuple du Québec est prêt à faire face à ses responsabilités. Il lui faut les moyens financiers de remplir ses obligations.

C'est là une position qui ne souffre aucune équivoque. Au cours des conférences fédérales-provinciales et des réunions inter-provinciales, ce point de vue a été défendu avec énergie, constance et régularité. Le ministère des affaires fédérales-provinciales ne cherche d'autre solution dans ses rapports avec les autres gouvernements que la reprise du contrôle des décisions en matière économique et financière. Bien sûr, dans les domaines qui relèvent de la compétence de l'Etat québécois.

### UNE SOCIÉTÉ NOUVELLE

En fait, le peuple du Québec est en voie de créer non seulement chez lui mais dans l'ensemble du pays une situation politique *nouvelle*, qui nécessitera des ajustements et des correctifs. Les progrès qu'il a enregistrés au cours des récentes années, le dynamisme qu'il manifeste dans plusieurs secteurs de son activité, l'élévation de son niveau de vie, son brusque réveil aux réalités économiques et sociales, tout cela contribue à la naissance de situations *nouvelles* qui appelleront des solutions *nouvelles.*

Des étapes ont été franchies. Des gains enregistrés. Des succès atteints. Dans le monde de demain, Québec sera de plus en plus un état fort, maître de son destin, capable d'assumer la pleine mesure de ses responsabilités.

Un Québec fort, c'est l'épanouissement de son génie selon ses caractéristiques culturelles, la mise en place d'une nouvelle société dans laquelle chaque citoyen pourra travailler à son bien-être dans la paix, le respect des autres, et la certitude de participer à un enviable destin collectif.

**FORME NOUVELLE ET SEDUISANTE**

**PETER PAN**

**SI SOUPLE — SI FEMININE — SI FLATTEUSE**
**LE SECRET?**
**LE LYCRA SPANDEX DIAPHANE!**

Enfin, un soutien-gorge vraiment confortable... d'un confort vraiment à votre mesure. Car le "COQUETTE" est doté de croissants extensibles en spandex de Lycra et dentelle d'Alençon, qui soutiennent, flattent et moulent merveilleusement sans coussins, sans renfort métallique. Bretelles de dentelle mi-extensible. Pour tous les grandeurs de A moins à D plus. Blanc, "chair". **$5. et $6.**

**AUSSI MODELE LONG,**
pour toutes les grandeurs de A moins à D plus
blanc "chair" **$9.00**

***Marie-Anyse Enrg.***

ANYSE POITRAS, PROP.
CORSETIERE D'EXPERIENCE

**115, rue St-Paul Joliette Tél. 753-7925**

**Pour une transaction en OR...**

Voyez GARAGE Maurice Girard LTEE

**PONTIAC - BUICK - ACADIAN - G.M.C.**

**258, Baby (L'autre côté du pont) 756-8088**

L'Action POPULAIRE

VOL. LIV — NO 15 JOLIETTE, MERCREDI LE 20 AVRIL 1966 1er CAHIER

**SIGNATURE D'UNE NOUVELLE CONVENTION DE TRAVAIL**

**Après plusieurs mois de discussions et de négociations, le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Joliette, signait, hier après-midi, une nouvelle convention de travail avec la Cité de Joliette. On voit ici Son Honneur le Maire C.-A. Roussin se préparant à signer l'entente au nom de la ville. Sur la photo, dans l'ordre habituel: M. Maurice Lévesque, directeur des services municipaux, M. Alfred Gauvreau, directeur, M. Richard Boucher, trésorier, M. Lucien Forget, vice-président et M. François Vanasse président du Syndicat qui a signé au nom de son groupe.**

# Encore $3,000...

Voici les montants souscrits au 18 avril à la Fédération des oeuvres de charité.

| | Rapport | Objectif |
|---|---|---|
| Conseil de comté | $ 400.00 | $ 400.00 |
| Commerces | 8,324.63 | 10,500.00 |
| Industries | 11,875.10 | 12,500.00 |
| Clubs et associations | 1,221.00 | 2,000.00 |
| Cathédrale | 10,224.09 | 11,650.00 |
| St-Pierre | 5,948.37 | 6,250.00 |
| Christ-Roi | 4,998.61 | 4,500.00 |
| St-Jean-Baptiste | 1,473.00 | 1,700.00 |
| Ste-Thérèse | 3,187.05 | 3,100.00 |
| Notre-Dame-des-Prairies | 2,340.30 | 2,300.00 |
| Maisons de l'extérieur | 70.00 | 100.00 |
| Comité des jeunes | 205.77 | |
| Cité de Joliette | 3,000.00 | |
| TOTAL | $53,268.77 | $ 55,000.00 |

*96% DE L'OBJECTIF EST ATTEINT*

Il ne manque que 4% pour que l'objectif soit atteint. Nous renouvelons notre demande auprès de ceux et celles qui n'ont pas encore contribué à la Fédération de bien vouloir faire parvenir leur souscription à: La FEDERATION JOLIETTAINE DES OEUVRES DE CHARITE, 339, boul. Querbes, C.P. 32, Joliette, P.Q.

Soyez assurés que vos dons, quels qu'ils soient, seront appréciés et feront sûrement des heureux.

# Les dimensions sociologiques de la Fraternité en regard de la délinquence

L'Association des Infirmières Catholiques du Canada, district de Joliette, présente une conférence sur les dimensions sociologiques de la Fraternité en regard de la délinquence. Cette conférence est la dernière d'une série de trois sur la Fraternité qui sont d'intérêt pour les étudiantes infirmières, infirmières licenciées, auxiliaires en nursing gardes-malades auxiliaires, puéricultrices et toutes les personnes travaillant dans les services sociaux.

Cette conférence se tiendra, à 8 heures, mercredi soir le 27 avril, en la salle de l'Ecole Baby, boulevard Manseau.

La conférencière invitée est Mlle Anna-Maria Pigeon, directrice pédagogique d'un Centre de rééducation pour jeunes délinquants.

Mlle Pigeon est psychologue; elle accomplit un travail clinique dans le Centre de rééducation; elle a travaillé avec l'Action catholique canadienne; elle s'est dévouée auprès des oeuvres et mouvements d'A.C. dans différents diocèses et avec des organismes s'occupant de l'éducation des adultes.

Une invitation toute spéciale est lancée, pour cette dernière conférence, à toutes les personnes travaillant dans le service social et le domaine paramédical. Le prix d'entrée est de 50 cents; les membres de l'AICC sont admises gratuitement sur présentation de leur carte de membre.

# L'urbaniste introuvable M. Marc Dancose devant le conseil

M. Jean Bélair a exposé au conseil municipal, lundi soir, ses doléances pour la lenteur des procédures dans l'acceptation du projet domiciliaire dans le secteur Bel-Air.

La discussion a mis en cause l'urbaniste Dancose et certains échevins s'en sont pris à lui. L'échevin Drainville a été le plus violent:

"L'urbaniste va devoir se prononcer; il est d'ailleurs payé assez cher pour prendre ses responsabilités".

Il a ramené le problème de l'hôtel de ville "bâti à un endroit qui n'a pas de sens parce que l'urbaniste ne s'est pas prononcé." Personne n'a relevé le trait.

Certains échevins ont même exprimé l'avis de "payer à M. Dancose ce qu'on lui doit et s'en débarrasser pour en engager un autre."

Le conseil a été unanime pour demander au directeur général M. Lévesque de rejoindre M. Dancose et de l'inviter à rencontrer le conseil "mercredi (ce soir) ou jeudi".

# Qu'est-ce que la JOC?

C'est le président national de la J.O.C., Michel Lapierre, qui répondra à cette question lors du souper-bénéfice, du jeudi 12 mai prochain, au restaurant Kambo. La population est invitée à venir mieux connaître le mouvement en aidant aux oeuvres multiples de la jeunesse travailleuse.

Après le repas, servi à 7 h. 30, Michel Lapierre présentera une courte causerie puis répondra aux questions que voudront bien lui poser les assistants.

Le prix du billet pour le souper-bénéfice de la J.O.C. est de $7.50 par personne. Tous renseignements peuvent être obtenus et les réservations faites au Secrétariat de l'Action catholique, 54 nord, Place Bourget, Joliette, tél. 753-7571.

# Lisez l'Action populaire

La grève dans les hôpitaux

# Les syndiqués consentent un délai jusqu'au 1er juillet

"Les employés des hôpitaux du Québec viennent de démontrer encore une fois le sens des responsabilités et le sérieux avec lequel ils s'engagent dans les négociations.

"Si des gens sont parfois portés à dire que les syndiqués sont exigeants, c'est dans la plupart des cas le contraire qui est vrai.

"La Fédération Nationale des Services, représentant 30,000 employés dans 125 hôpitaux du Québec, a accepté à la demande du gouvernement et des employeurs, un délai de négociation supplémentaire de trois mois.

"Les négociations de la convention collective auraient dû être complétées de janvier au début d'avril.

"Or, devant l'impréparation des employeurs, des délais de toutes sortes ont retardé les négociations de telle sorte que les employés des hôpitaux auraient pu déclencher une grève cette semaine.

"Le problème a été soumis aux 150 représentants élus de la Fédération.

"Face à cette situation les employés des hôpitaux affiliés à la C.S.N. ont décidé malgré les lenteurs provoquées par la partie patronale, d'accorder un nouveau délai de négociation de trois mois.

"Il ne faudrait pas cependant que se répètent les erreurs commises avec d'autres groupements d'employés et attendre quelques jours avant la fin de

**(A suivre à la page 14)**

**PRÊTS**

**1ère ou 2ème HYPOTHEQUE**

POUR TOUTES FINS VALABLES

PRETS SUR SIGNATURE JUSQU'A $1500. REMBOURSEMENTS 30 MOIS

**REFINANCEMENT AMELIORATIONS CONSTRUCTIONS CONSOLIDATION DES COMPTES EN UNE SEULE CREANCE**

**Aussi au service des CULTIVATEURS**

**ANTOINE BERGMANS**

BUREAU: 421, DELANAUDIERE, JOLIETTE, Tél. 756-1777
(de 9 à 12 h. a.m. et de 1 à 4 h. p.m.)
LE SOIR: de 7 à 10 h.: 96, Chemin Cyrille Beaudry,
ST-PAUL DE JOLIETTE, Tél. 753-3206

# EDITORIAL

## Le centre "VIVE LA JOIE" continuera-t-il d'exister comme centre de la jeunesse travailleuse ?

Combien parmi vous n'ont pas entendu parler du "Vive la Joie"? Un, deux, quelques-uns; pas trop j'espère; mais pour ceux-ci je vais faire en quelques mots l'historique et leur donner les buts du centre.

Le centre "Vive la Joie" est situé rue Lajoie Nord, près du boulevard Manseau on l'appelait "Salle paroissiale" ou plus communément "Salle des zouaves" car elle a abrité ceux-ci pendant de nombreuses années au 1er étage. La J.O.C. et la J.O.C.F. occupaient alors le 2e étage. Le temps s'écoulait tranquillement jusqu'en 1965. C'est alors que la Compagnie des Zouaves Pontificaux en proie à des difficultés de toutes sortes décida de terminer ses opérations. Le haut de l'édifice était toujours occupé par les autres mouvements mais le bas était maintenant libre. Se consultant dans une rencontre organisée par leurs dirigeants les membres de la J.O.C.? J.O.C.F.? J.I.C.? FAGOLI et PAR-A JOIE, décidèrent de faire une demande auprès de l'évêché afin d'occuper toute la bâtisse et d'en faire un centre pour la jeunesse travailleuse, réunissant dans ses cadres tous les mouvements s'occupant des jeunes et même les jeunes ne faisant pas partie de ces mouvements.

Cependant la bâtisse ayant un besoin urgent de rénovations, l'Evêché de Joliette accepta d'appuyer les jeunes dans leur tâche et les réparations allèrent bon train; exécutées en majorité par les jeunes car ceux-ci étaient conscients de l'importance des travaux , ce qui leur permettaient de contacter un plus grand nombre de ces jeunes. Depuis l'ouverture du centre les 5 mouvements, groupant plus de 120 membres au début, ont maintenant doublé leurs effectifs et espèrent que ce nombre ira toujours croissant. C'est vous dire l'importance qu'a le centre pour ces jeunes qui ont besoin de locaux pour recevoir tous ceux qui peuvent mutuellement s'entr'aider et ainsi accomplir la grande tâche qu'ils se sont proposée.

Cependant un centre comme celui-ci n'est pas rentable. C'est pour cela que le comité de l'immeuble décida de louer des locaux pour certains soirs, tout d'abord aux syndicats... et ensuite aux Chevaliers de Champlain et enfin aux loisirs Cathédrale. Mais même cela n'est pas suffisant et le déficit grandit de jour en jour. Afin de combler ce déficit, l'évêché de Joliette, conscient du besoin qu'ont les jeunes du Centre, leur donna la permission d'organiser une QUETE SPECIALE dans toutes les églises de la ville de Joliette **le 24 avril 1966 à toutes les messes.**

Les mouvements de jeunes comptent sur la générosité de toute la population qui permettra au centre de continuer ses opérations afin que nous ayons une jeunesse saine par des loisirs sain et une vie d'équipe du tonnerre...

Merci de votre collaboration et de votre générosité.

**François Beauséjour, pub.**

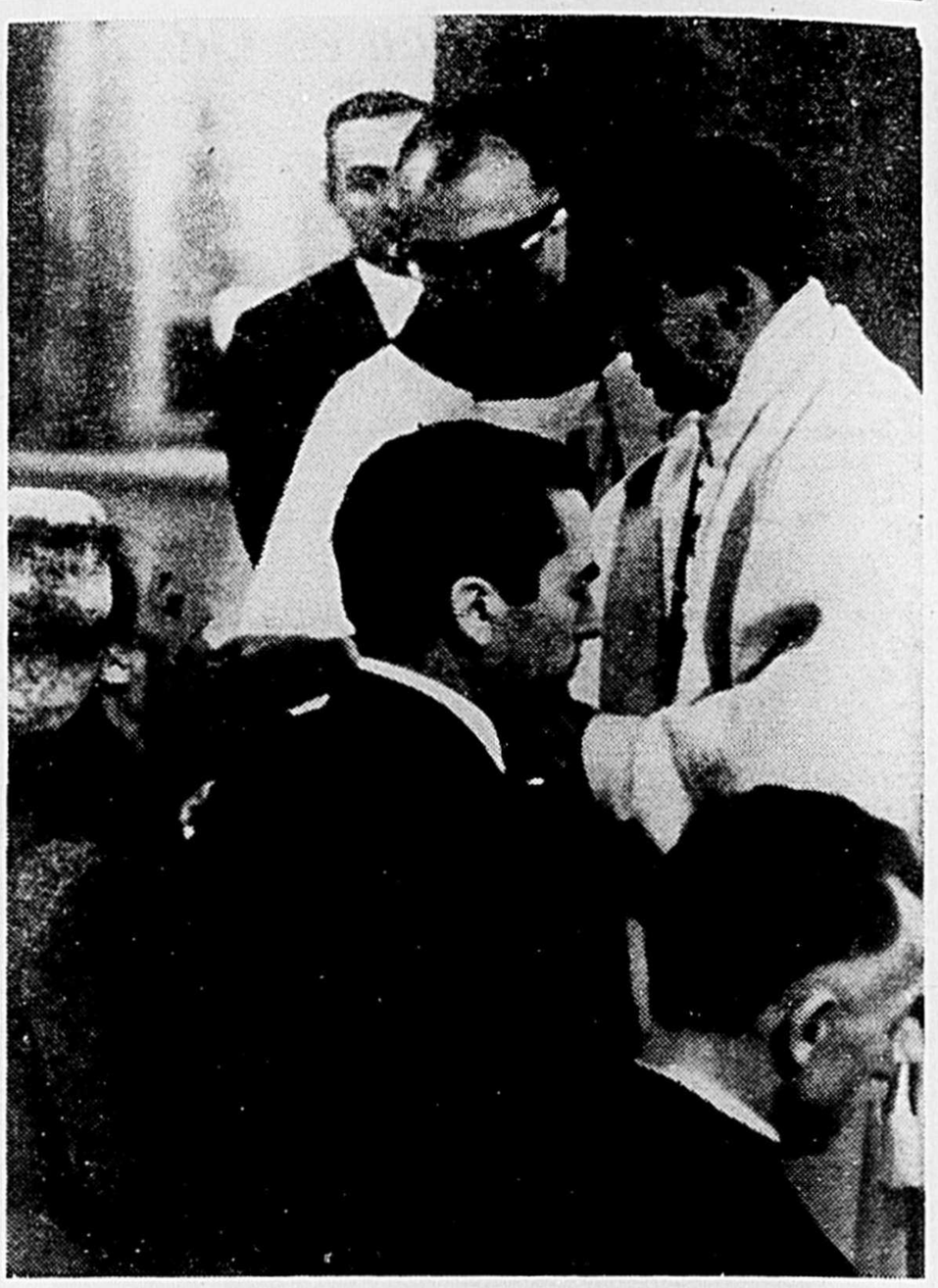

**L'acteur américain bien connu, Gregory Peck, et sa fille, récemment convertis au catholicisme, reçoivent leur première communion de la main du nouveau prêtre, l'ex-acteur mexicain, le Père Humberto Almazan, de la Société missionnaire des Saints-Apôtres. A droite du nouveau prêtre, le Père Eusèbe-M. Ménard franciscain canadien, fondateur de l'Oeuvre de la Société des Saints-Apôtres au Canada et aux Etats-Unis. Cette photographie a été prise lors de la première messe du Père Almazan, au sanctuaire national de l'Immaculée-Conception à Washington.**

### Tribune libre

## Le nationalisme est-il condamnable ?

M. le Rédacteur,

Au cours d'une émission télévisée, à l'occasion de l'ouverture du salon du livre à Montréal, on demandait à un prêtre ce qu'il fallait penser de la condamnation par le Pape du nationalisme, il y a un peu plus d'un an. En effet, dans son radiomessage de Noel 1964, S.S. Paul VI a voulu indiquer les principaux obstacles à la fraternité humaine; et c'est ainsi qu'il a parlé du nationalisme.

Le Souverain Pontife disait que le nationalisme "divise les peuples et les oppose les uns aux autres. (...) On pouvait le croire défait, au moins virtuellement, ajoutait-il, après la tragique expérience de la dernière guerre; voici qu'il se relève. Nous demandons instamment aux gouvernements et aux peuples d'être vigilants et de mettre un frein à cet instinct facile de prestige et d'émulation".

Cette affirmation exige quelques précisions, car le Pape n'a pas eu l'intention de condamner tout nationalisme, mais seulement celui qui, selon ses propres paroles, "dresse entre les peuples les barrières d'idéologies contraires, de psychologies fermées, d'intérêts exclusifs, de prétentions à se suffire à soi-même".

En effet, quand il est bien compris, le nationalisme ou le patriotisme sont bien loin d'être condamnables. Même s'il revêt un caractère d'universalité, le christianisme ne s'oppose pas à la diversité vivante des nations. C'est saint Pie X qui osait déclarer: "Si le catholicisme était ennemi de la patrie, il ne serait pas une religion divine". Sans doute, les catholiques d'un pays sont d'abord citoyens de la grande famille de Dieu et de son royaume, mais ils ne cessent pas pour autant d'être citoyens aussi de leur patrie terrestre.

L'affection que l'on porte à la patrie ou à la nation est tout à fait légitime. S.S. Pie XII disait, en 1953, que 'les vraies convictions religieuses et l'amour de la patrie s'insèrent au plus profond de l'âme humaine, pénètrent ses fibres intimes et comptent parmi ses biens les plus précieux. Bien loin de s'opposer ou même de se gêner mutuellement, ces deux sentiments tirent d'un appui réciproque une vigueur insoupçonnée".

La doctrine de l'Eglise la plus authentique greffe même l'amour de la patrie au quatrième commandement de Dieu, qui demande d'honorer son père et sa mère. Ainsi, la piété filiale s'étend normalement des parents à toute la parenté, et elle s'élargit pour s'appliquer à toutes les choses de la nation ou de la patrie.

Cependant toutes les choses humaines sont précaires, et les meilleures sont sujettes au pire. C'est pourquoi le nationalisme ou le patriotisme ne peuvent relever de la vertu chrétienne, que s'ils ne font pas obstacle à l'amour et à la justice envers les autres peuples: "L'amour de la patrie, affirmait S.S. Pie XII, en 1952, ne signifie jamais mépris des autres nations, défiance ou inimitié envers elles".

Le nationalisme qui refuse la communauté humaine est une erreur. Chez l'homme qui aime sa nation, il faut aussi retrouver le sens de la communauté des hommes, le besoin du dialogue et de la communion étendu à toutes les autres nations. Autrement, le nationalisme est dégénéré et il peut même devenir dangereux. La nation n'est pas un absolu: il n'y a de Dieu que Dieu; si l'on fait de la nation une idole, elle risque de devenir monstrueuse, tyrannique aux siens, redoutable aux autres nations. Un tel comportement, même s'il devient le fait d'un groupe, est le résultat d'un complexe d'agressivité propre surtout à l'adolescence.

Le nationalisme a donc besoin d'être purifié par le sens de l'universel; selon la devise du P. Teilhard de Chardin, 'tout ce qui monte converge". Les frontières de la nation ne doivent pas être des murs protecteurs d'un égoïsme collectif, mais la membrane protectrice de cellules différenciées qui permet d'innombrables osmoses. L'amour de la nation ne doit pas signifier le mépris envers les autres nations, comme si le désir naturel de voir sa nation prospère et estimée devait entraîner l'aversion à l'égard des autres nations.

Au contraire, il faut multiplier les dialogues et les échanges entre les cultures, les milieux, les nations, comme entre des individus. Sans doute, la vision de la communauté humaine ne peut empêcher toutes les tensions nationales, mais elle rend plus fort pour les dominer, parce que l'esprit voit plus clair et plus juste à la lumière de la vérité, au lieu d'être enlisé dans l'intérêt égoïste ou d'être perdu dans la chimère.

L'amour de la nation ne peut être authentique que s'il est capable de sacrifice, comme tout amour d'ailleurs. Pour atteindre le sain epanouissement du nationalisme, une force supérieure vient aux croyants de la reconnaissance de Dieu, qui dépasse non seulement l'homme, mais aussi les nations et l'humanité entière. Cependant c'est vers Dieu que tous ensemble nous devons converger, quelles que soient notre langue, notre culture, notre nation.

La solution d'un nationalisme authentique et équilibré ne peut se trouver dans la précipitation, la violence et la haine, mais dans la maturation, la paix et l'amour. Vouloir brûler les étapes est toujours un comportement infantile. C'est pourquoi, selon la pressante exhortation de S.S. Paul VI, il faut "mettre un frein à cet instinct facile de prestige et d'émulation", pour développer "une collaboration franche et réciproque".

Ovila Melançon, c.s.c.,
Aumônier
Maison de la Providence
Ste-Adèle-en-Haut, Qué.


# L'Action populaire

*Hebdomadaire Diocésain de Joliette*

**Président d'honneur**
**SON EXC. MGR J.-A. PAPINEAU**

**Administration:**

**Président:** Dr Roland Magnan
**V-président:** Dr Joseph Lafortune
**Directeurs:** Mgr René Bounadère, p.d.,v.g.
Dr J.-E. Forest
Abbé Louis Germain
**Rédaction:** Abbé Louis Germain, directeur
Roland Gauvreau, adjoint
**Publicité:** J.-Normand Blais
Jean-G. Boucher
**Secrétariat:** Louise Beaudry
Louise Lamarche
**Ateliers:** Gérard-R. Arguin

Abonnement: Canada: $3.00 — Pays étrangers: $3.50

**72 nord, Place Bourget** **C. P. 50**
**Tél. 753-7530 — 7539**

Autorisé comme matière de 2e classe
par le ministère des Postes, Ottawa.

*Membre de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada et de l'Audit bureau of circulation*


L'album des SIX

## PROTECTEUR AU CIEL

La cause de Monseigneur de Laval ne parvient qu'en 1958 aux ultimes enquêtes. Le 23 février 1960, vote favorable des consulteurs théologiens. Et dimanche le 28 au Vatican, en présence du Pape, lecture solennelle du décret d'héroïcité des vertus.

Monseigneur de Laval nous a été donné par la Providence comme modèle de loyauté à la volonté divine et au devoir d'état. Ni l'attrait des biens de ce monde et de l'argent, ni les impératifs de l'orgueil, ni même l'amour de la tranquillité et de la paix ne doivent nous faire flancher devant les commandements de Dieu. L'exemple du saint évêque héroïquement fidèle restera toujours d'actualité.

Les traits d'austérité et de fermeté que nous révèle sa vie, peuvent nous gêner à demander sa protection. Rappelons-nous son amour généreux et paternel pour les pauvres et les petits, qui lui attacha tous les coeurs, surtout dans ses années de retraite comme "Monseigneur l'Ancien". Donnons-lui la chance de montrer son coeur plein de délicatesse pour nous et son grand crédit auprès de Dieu.

*Le Comité des Fondateurs de l'Eglise du Canada*
**25 ouest, rue Jarry, Montréal 11**

# Le trophée Expo-Sciences à Joliette

Pour la première fois en cinq essais le Séminaire de Joliette a remporté le trophée Expo-Sciences lors de l'Expo-Sciences de 1966, au Chalet de la Montagne, à Montréal. Le trophée très recherché des étudiants est accordé pour la qualité et la présentation de l'ensemble des travaux d'une même institution. Sur les sept kiosques d'étudiants de Joliette cinq ont reçu des prix ou des mentions et les deux autres ont été qualifiés d'excellent travail par les juges du concours. En plus du trophée Expo-Sciences le Séminaire a reçu la collection "La science pour tous" de la maison Grolier Ltée.

Le Séminaire de Joliette a obtenu un premier prix en chimie et en physique, un troisième prix et deux mentions en biologie et sciences naturelles. Les autres travaux jugés excellents ont été soumis en mathématiques et en biologie et sciences naturelles.

En chimie, le travail d'André Paquin et de Jocelyn Tourigny sur "la cinétique de la combustion" leur a valu le premier prix et une bourse de $300.

En physique, Pierre Hétu et Jean Robitaille ont également remporté le premier prix et une bourse de $300. pour un travail sur "les ultra-sons".

Robert Lalonde et Denis Rivard ont remporté un troisième prix et une bourse de $100. pour "Le mode de vie des libellules".

Des mentions et des prix de $25. sont allés à Denis Latendresse pour son travail: "Facteurs d'évolution d'une communauté d'eau douce (rivière L'Assomption)" et à Claude Gariépy pour une étude sur "le plancton d'un lac".

Une équipe féminine de Philo I a présenté "les caprices d'un cargot". Il s'agit de Mlles Michèle Corriveau, Hélène Desrochers, Reine Roy, Camille Roussin et Soeur Marie de Massabielle. En mathématiques, Jacques Allard a présenté "l'illustration de la théorie des groupes".

Au cours d'une brève cérémonie, lundi après-midi, M. l'abbé Gérard Drainville a ouvert l'exposition de ces travaux qui demeureront dans le hall du Séminaire jusqu'à jeudi.

A la séance du conseil, lundi soir, le maire C.-A. Roussin a exprimé les félicitations officielles de la Cité au Séminaire et aux gagnants pour le succès obtenu.

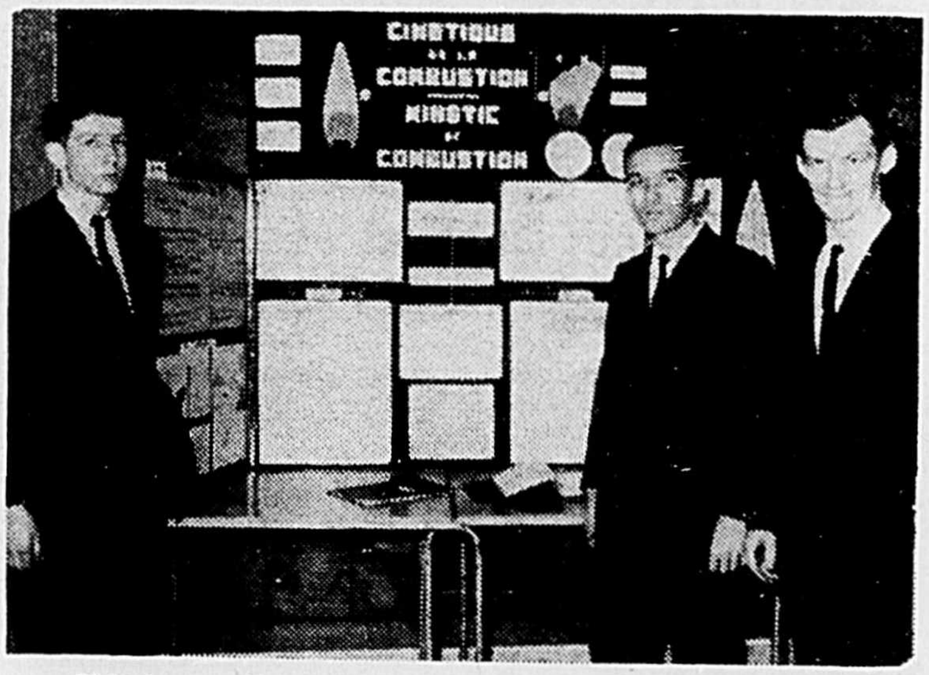


**Chimie. — Claude Paquin et Jocelyn Tourigny, en compagnie de leur professeur, M. André Bruneau, devant leur travail: Cinétique de la combustion.**

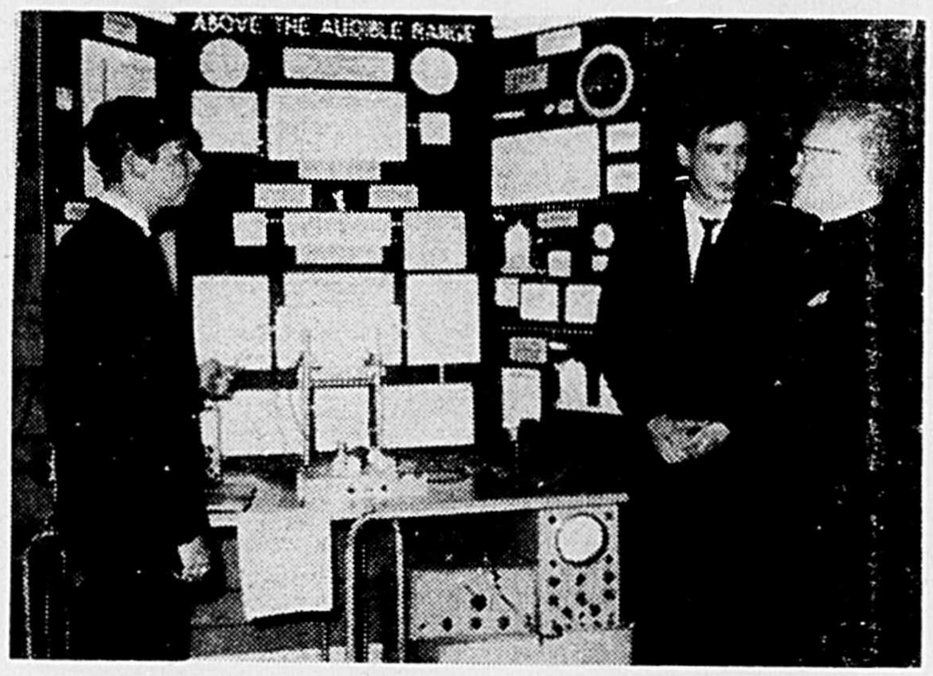


**Physique. — Pierre Hétu et Jean Robitaille devant leur kiosque sur "les ultra-sons" avec leur professeur, le R.P. Emile Lavigne, c.s.v.**

**L'équipe féminine qui a présenté un excellent travail sur "les caprices d'un escargot": Hélène Desrochers, Reine Roy, Michèle Corriveau, Camille Roussin et M. l'abbé Gérard Drainville. Sr Marie de Massabielle était absente à la prise de la photo.**

## A Joliette

**Les professeurs de l'Ecole de Métiers de Joliette et de St-Gabriel ont, à l'exemple, de leurs confrères de la province, rejeté l'injonction et refusé de retourner au travail.**

**Ils font la grève en attendant le règlement de ce conflit que même des professeurs du S.P.E.Q. n'approuvent pas.**

**Quant à nous, nous croyons comme l'honorable René Lévesque, que la grève des professeurs est un geste impensable.**

**R.G.**

## Les professeurs décident de ne pas retourner au travail

Tous les professeurs membres du Syndicat des professeurs de l'Etat du Québec (C.S.N.) ont décidé à l'unanimité cet après-midi de retirer les lignes de piquetage qu'ils avaient élevées mardi matin mais de ne pas retourner au travail tant et aussi longtemps que leur convention collective n'aura pas été signée avec le gouvernement.

Cette décision des professeurs a été prise au cours d'assemblées qui se sont tenues simultanément dans toutes les villes de la province à 2 h. cet après-midi. La décision a vraiment été unanime partout; des représentants de la C.S.N. qui recommandaient le retour au travail ont même été fortement chahutés à certains endroits. Des professeurs, au cours des assemblées, se sont levés pour dire que les offres du gouvernement étaient inacceptables, que la marche des négociations depuis le début ne les satisfaisait pas et que le gouvernement devait se rendre compte qu'au lieu de prendre des injonctions contre eux, il devrait faire l'effort de reprendre les négociations arrêtées depuis le 31 mars dernier.

A l'assemblée des professeurs de Joliette, une proposition a été faite: qu'on recueille 1.5 cent par jour par gréviste pendant le temps de la grève pour payer le voyage de retour de M. Gérin-Lajoie à Québec où il pourra mieux qu'en Floride s'occuper de ses affaires pressantes...

Selon M. Claude Sabourin président du S.P.E.Q., la décision prise cet après-midi par les professeurs vient confirmer une fois de plus ce qu'il s'acharne à essayer de faire comprendre au gouvernement depuis les débuts: que ce n'est pas avec des moyens comme des injonctions qu'on en viendra à régler le problème actuel. M. Sabourin réitère son désir de voir les négociations reprendre le plus rapidement possible et rappelle que le syndicat est toujours disposé à aller s'asseoir à la table de négociation si le gouvernement à de nouvelles offres à faire au syndicat.

Le S.P.E.Q. rappelle que le conflit actuel avec le gouvernement porte principalement **sur la permanence** (le syndicat demande que le professeur devienne automatiquement permanent après 24 mois de probation et que cette permanence ne soit pas conditionnée par les règlement que le ministère peut changer régulièrement à son gré),

**sur le fardeau de travail** (le calendrier scolaire a été prolongé de 4 à 6 semaines, le gouvernement demande que les professeurs de l'enseignement spécialisé soient disponibles jusqu'à 6 ou 7 h. le soir et aux professeurs des écoles normales d'être disponibles le soir et le samedi; il n'offre à tout cela aucune compensation);

**sur le refus** par le gouvernement d'accorder le congé avec solde remboursable par le syndicat au professeur qui serait appelé à occuper un poste au syndicat, ce qui est pourtant pratique courante;

**sur les traitements: le S.P.E.Q.** demande une échelle de salaires comparable à celle qui est en vigueur dans les écoles régionales pour des professeurs ayant une même scolarité. A la régionale de Vaudreuil, par exemple, un professeur ayant 17 ans de scolarité reçoit un minimum de $6,600. Le S.P.E.Q. demande pour un professeur de même scolarité un minimum de $6,100; le gouvernement, pour sa part, offre $5,700. Ce minimum de $5,700 est pourtant ce que reçoivent actuellement les professeurs d'écoles normales ayant 17 ans de scolarité; l'offre du gouvernement est donc le "statu quo".

# Avis public

PROVINCE DE QUEBEC
COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE LANAUDIERE
COMTE DE JOLIETTE

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la Commission Scolaire Régionale susdite, qu'à une session régulière tenue le 13 avril 1966, MM. les commissaires d'écoles de la Commission Scolaire Régionale Lanaudière ont adopté la résolution suivante:

Il est proposé par M. le commissaire Viateur Desrosiers et unanimement résolu que la Commission Scolaire Régionale Lanaudière achète de la Commission Scolaire de Joliette ce qui suit: L'ECOLE SECONDAIRE BARTHELEMY-JOLIETTE ET LA RESIDENCE ADJACENTE (comprenant terrains, tel qu'il appert à l'acte de vente enregistré sous le no 113132, bâtisses et contenu), ET L'ECOLE SECONDAIRE THERESE-MARTIN (comprenant, tel qu'il appert à l'acte de vente enregistré sous le no 116459, bâtisse et contenu) aux prix et conditions suivants: —

1. La Commission Scolaire Régionale Lanaudière assumera, à même le produit des contributions payables par les Commissions Scolaires locales membres de la Régionale, les charges et dettes ci-après énumérées et ce, à compter du 1er juillet 1965: —

a) Les répartitions à échoir à l'égard des services municipaux, tels que confections des systèmes d'égoût et d'aqueduc, de la pose d'asphalte et des trottoirs;

b) Le solde net de l'émission d'obligations du 1er mai 1961, soit $511,012.72 (compte tenue des octrois accordés sur le coût de la construction de l'école Secondaire Barthélemy-Joliette et des subventions à recevoir en vertu de l'entente fédérale-provinciale pour la formation technique et professionnelle) payable conformément au tableau de remboursement faisant partie de la résolution d'emprunt du 23 janvier 1961;

c) Le solde net de l'émission d'obligations du 1er novembre 1963, soit $575,783.75 (compte tenu des octrois accordés sur le coût de la construction de l'école Secondaire Thérèse-Martin et de la résidence adjacente à l'école Secondaire Barthélemy-Joliette, et des subventions à recevoir en vertu de l'entente fédérale-provinciale pour la formation technique et professionnelle) payable conformément au tableau de remboursement faisant partie de la résolution d'emprunt du 2 mai 1963 telle qu'amendée;

d) Les frais d'acte et d'enregistrement.

2. La Commission Scolaire de Joliette paiera comptant à la Commission Scolaire Régionale Lanaudière la somme de $96,391.20, soit le résidu non utilisé d'un emprunt décrété en vertu de la résolution du 8 mai 1963, telle qu'amendée et contracté pour défrayer le coût de construction de l'école Secondaire Thérèse-Martin.

3. La Commission Scolaire Régionale Lanaudière s'engage à tenir la Commission Scolaire de Joliette indemne de toutes réclamations de la part de Georges-Etienne Durand ou G.-E. Durand Inc. concernant un litige qui existe présentement, relativement à la couverture de l'école Secondaire Thérèse-Martin.

QUE le président et le secrétaire-trésorier soient autorisés et sont par les présentes autorisés à signer, pour et au nom de la Commission Scolaire Régionale Lanaudière, tous documents nécessaires à l'effet de la présente résolution et à y insérer toutes clauses accessoires jugées utiles.

**Jean-Guy Nadon, secrétaire-trésorier**

Certifié copie conforme.

Donné à Joliette, ce 19e jour d'avril 1966.

### LA BIBLE VOUS PARLE

Nous devons, nous qui sommes forts, supporter les faiblesses de ceux qui ne le sont pas, et ne pas nous plaire à nous-mêmes. (Rom. 15, 1) (Texte choisi Bible).

par la Société Catholique de la

# Les 50 ans de la paroisse St-Pierre de Joliette

**La paroisse St-Pierre re Joliette célèbrera en juin prochain le 50e anniversaire de son érection canonique. Afin de préparer cette fête nous rappellerons ici, par tranches, l'histoire de la deuxième paroisse de la ville de Joliette fondée en 1915.**

## Préliminaires du projet d'érection de la paroisse St-Pierre

Dans deux livraisons du BULLETIN PAROISSIAL publié par la paroisse cathédrale, éditions de janvier 1915 et février 1915 nous trouvons énoncées les raisons d'ordre pastoral et sociologique qui ont justifié l'érection d'une paroisse sur le territoire de la ville de Joliette à l'époque-division de la paroisse Cathédrale. Les voici telles qu'exposées dans le Bulletin paroissial.

La première idée de l'érection d'une deuxième paroisse dans la ville de Joliette revient à Mgr Alfred Archambault 1er évêque de Joliette. Sa Grandeur constatant que nombre de paroissiens assistaient à la messe le dimanche dans la chapelle St-Joseph à cause de l'éloignement de la cathédrale confia au chapelain de cette chapelle le soin de pourvoir au ministère pastoral-prédication, confessions, visites des malades et des pauvres auprès des fidèles résidant dans cette section de la ville. Sa Grandeur fit même des démarches pour procurer au chapelain de l'époque une résidence comme desservant de cette portion du troupeau du Seigneur. De ce fait les autorités religieuses en vinrent à la conclusion qu'il faut songer à brève échéance d'ériger une chapelle plus vaste et dans un endroit plus central. C'est dans ce but que la Corporation épiscopale réserva un terrain entre les rues Manseau, Suzanne et Notre-Dame. Entre temps décéda subitement Mgr A. Archambault. Son successeur Mgr Forbes reprit le projet élaboré pour lui donner suite. Une délégation de citoyens du quartier intéressé présenta une requête à Mgr G. Forbes faisant valoir toutes les raisons de l'érection d'une seconde paroisse. La requête fut référée au Chapitre de la cathédrale à une réunion tenue en décembre 1914. Le Chapitre accéda à la demande des paroissiens de ce quartier. Voici en bref les conclusions de ces délibérations du Chapitre en relation avec ce projet d'une nouvelle paroisse.

### CE QUE SERAIT LA NOUVELLE PAROISSE

La nouvelle paroisse aurait pour limite nord-ouest la rue Ste-Angélique sur toute la largeur de la ville et s'étendrait jusqu'aux limites ouest sud-ouest et sud de la ville. Elle comprendrait de plus le rang dit Vieux-Moulin. Sa population serait de 344 familles totalisant 1,677 âmes. Les autorités religieuses conçurent le projet de donner à cette nouvelle agglomération religieuse le statut de paroisse autonome au lieu de lui donner le statut de desserte. Mais par après pour d'autres considérations d'ordre administratif on convient de lui donner le statut de desserte. Ce statut demeura en vigueur jusqu'en 1946. Voici les TROIS considérations qui ont amené les autorités religieuses de l'époque à décider de l'érection de la paroisse St-Pierre-Apôtre.
1. Pourvoir plus adéquatement au point de vue moral et religieux au bien des fidèles de cette partie de la ville à cause de l'éloignement de l'église Cathédrale.
2. Difficulté pour l'église Cathédrale de satisfaire au point de vu espace et au point de vue présence les fidèles de ce quartier éloigné. 3. Importance au point de vue de progrès matériel de la ville d'ériger un nouveau centre religieux.

### MOYENS DE REALISER CE PROJET

La construction d'une église ou chapelle fut envisagée par les promoteurs du projet. Des estimés fournis par un architecte pour la réalisation de ce projet s'élevait à la somme de $40,000. Ce montant total se répartissait comme suit: Une église de 60 pieds de largeur par 140 pieds de longueur en bois lambrissée en briques sacristie comprise pouvant contenir 850 personnes assises coûterait $31,600. Le presbytère coûterait $7,000. Le vestiaire des articles du culte demanderait de $2,000. à $3,000.

Comment faire face à cette dette? La Corporation épiscopale ne peut seule assumer cette dette. Toutefois elle donnera à la nouvelle paroisse le terrain qu'elle possède sur les rues Manseau et Notre-Dame et de plus elle se portera garant pour une somme de $10,000.

Les fidèles de la nouvelle paroisse s'ils sont réellement intéressés à la réalisation du projet seront capables de subvenir aux dépenses ordinaires du culte, d'entretien, et de faire vivre les deux prêtres — curé et vicaire — mis à leurs services. De plus de payer l'intérêt d'une somme de $10,000.

Pour la balance du montant requis à savoir $20,000. comment les trouver? Il est suggéré que la ville de Joliette accepte de payer pendant 20 ans la somme de $1,000. La Corporation épiscopale commencerait aussitôt la construction des édifices religieux de la nouvelle paroisse. Le remboursement de cette somme s'effectuerait comme suit: Chaque propriétaire paierait 40¢ par $1,000. d'évaluation ce qui ne paraît pas onéreux pour chaque propriétaire. C'est à ces conditions que la Corporation épiscopale consent à l'érection de cette nouvelle paroisse. Toujours est-il qu'on ne donna pas suite à ce projet. Pour quelles raisons... les documents paroissiaux n'en font pas mention. Un nouveau projet de construction d'église, sacristie et presbytère fut élaboré par l'architecte G.-A. Monette et fut réalisé au cours de l'année 1916.

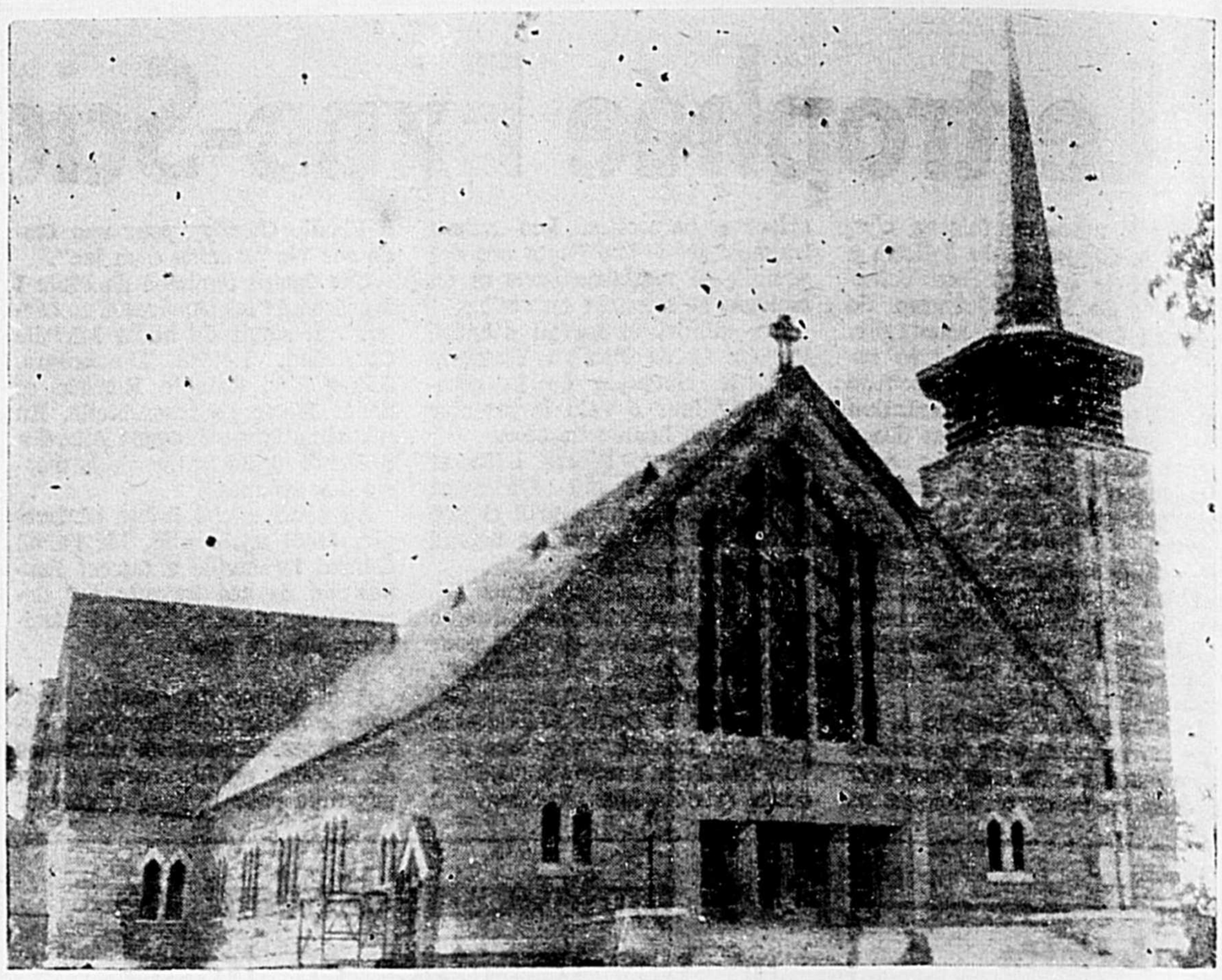

**L'église Saint-Pierre de Joliette**

Le premier projet de construction d'église et presbytère pour la future paroisse St-Pierre-Apôtre ayant avorté pour des raisons inconnues; le projet ne fut pas laissé en panne.

Le nouvel évêque de Joliette Mgr Guillaume Forbes de concert avec le curé Mgr E. Dugas et les paroissiens de St-Pierre donna corps au projet sous une nouvelle forme en 1916. Voici quelques détails du plan et devis qui ont été préparés par l'architecte G.-A. Monette de Montréal et réalisés sous la surveillance du Père Louis Léger procureur du Séminaire à l'époque.

Un sous-sol de 204 pieds de longueur; de 74 pieds de largeur; 13½ pieds de hauteur. Fondations appuyées sur pilotis en vois d'une moyenne de 35 pieds de profondeur. Le revêtement extérieur des murs en pierre calcaire. La construction sous forme de sous-sol était un procédé en vogue à l'époque. Ce procédé permettait de construire par étape donc moins dispendieux. Mais ce procédé s'est avéré peu pratique et inefficace.

La bénédiction de la pierre angulaire eut lieu le 13 août 1916. Cette cérémonie fut présidée par Mgr G. Forbes assisté du P. Joseph Morin, supérieur du Séminaire et de l'abbé Hector Désy, procureur diocésain. Le sermon de circonstance fut prononcé par Mgr F.-X. Piette, p.d., curé de la Cathédrale. Le maire de la ville était présent Me J.-A. Guilbault.

La bénédiction et inauguration officielle du sous-sol eut lieu le 24 décembre 1916. La cérémonie fut encore présidée par Mgr G. Forbes assisté de Mgr Eustache Dugas, curé et du Père Joly, C.S.V. et l'abbé H. Désy, procureur diocésain. Le sermon de circonstance fut prononcé par Monseigneur Forbes.

Dans l'après-midi du même jour à 3 h., Mgr l'évêque procéda à la bénédiction d'une cloche d'un poids de 514 livres achetée de la maison McFerland de Baltimore, Etats-Unis au prix de $333. Cette cloche reçut les noms suivants: Pierre Guillaume, Eustache, Louis, Albert. La collecte faite à cette occasion rapporta la somme de $180.

Le 13 décembre 1916, M. le curé Dugas procéda à l'érection d'un chemin de croix en vertu de facultés à lui conférées par Mgr l'évêque de Joliette Monseigneur G. Forbes.

**(Suite à la semaine prochaine)**

**Le Service de la sécurité routière du ministère des Transports et Communications du Québec exhibera dans un avenir rapproché ces deux véhicules dans l'Ouest et dans l'Est du Québec, afin d'aider à promouvoir la sécurité sur les chemins publics. Les véhicules une Pontiac Strato-Chief et une Chevrolet Biscayne, sont déjà munis de nombreux accessoires techniques de sécurité et on leur en ajoutera d'autres. L'honorable Claire Kirkland-Casgrain, ministre des Transports et Communications du Québec, prenait officiellement livraison des voitures achetées par son ministère, le 28 mars dernier, au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée à l'usine même de Ste-Thérèse-ouest. On la voit ici au moment où elle prononçait l'allocution d'usage, aux côtés de M. E.N. Weldon, directeur de l'usine de Ste-Thérèse-Ouest.**

**Au nombre des accessoires de sécurité déjà installés sur les véhicules ou qui le seront très bientôt, mentionnons les ceintures de sécurité à l'avant et à l'arrière, un rétroviseur prismatique avec ajustement contre l'éblouissement, des appuis-têtes, un extincteur chimique, des phares de recul, un système de signalisation d'urgence permettant aux quatre clignoteuses de direction de fonctionner en même temps et, pour la conduite nocturne, un contrôle automatique de la puissance des phares. ..... ..... ..... ..... .....**

## Le sang coule au Séminaire

# 1844 chopines à la Croix-Rouge

Le Dr Claude Boyer, président de la clinique de donneurs de sang, qui eut lieu au Séminaire de Joliette la semaine dernière a reçu ces jours-ci un message de M. J.A.R. Rochefort, commissaire adjoint de la Société Canadienne de la Croix-Rouge, division du Québec, félicitant la population de Joliette et des environs pour sa grande générosité lors de la clinique de mercredi et jeudi les 13 et 14 avril. On sait que la clinique a fourni 1844 chopines à la banque de sang de la Croix-Rouge.

Le Dr Boyer s'est dit très satisfait du résultat déclarant: "La population a répondu avec un bel esprit de solidarité à l'appel de la Croix-Rouge et je remercie bien sincèrement tous ceux et celles qui ont sacrifié 12 onces de sang pour aider un être humain que seul le sang humain peut sauver..."

M. Jean Farmer, président de la société Canadienne de la Croix-Rouge, section Joliette, s'est dit très impressionné par le grand nombre de donneurs de sang qu'il a rencontrés au Séminaire durant ces deux jours de clinique...

Que de générosité durant ces deux jours... Merci donc à tous ces hommes et à toutes ces femmes de toutes les classes de la société qui se sont côtoyés dans un geste de sublique humanité! Merci aux autorités du Séminaire de Joliette qui mettent les deux hall d'honneur à la disposition des donneurs. Merci au Dr Claude Boyer, président, ainsi qu'au vice-président, Dr Claude Lafortune et aussi au Dr Geo. Chevrette, ancien président pour leur dévouement. La présence du médecin est toujours rassurante pour les donneurs et nous avons le privilège à Joliette d'avoir des médecins dévoués qui ne ménagent pas leur temps quand il s'agit du succès d'une clinique de donneurs de sang. Le travail accompli par l'équipe de la Croix-Rouge de Montréal, composée de techniciennes, de garde malades et d'aide garde-malades mérite d'être souligné. Il ne faudrait pas oublier de rendre hommage à ce groupe de dames de Joliette qui bénévolement passent les deux jours de clinique à la disposition des donneurs. Les organisateurs sont reconnaissants envers tous ceux qui de près ou de loin ont contribué au succès de cette cueillette de sang à Joliette.

Les malades hospitalisés, les accidentés qui bénéficient actuellement du sang des donneurs de Joliette voudraient sans doute vous dire merci... ne leur avez-vous pas redonné sinon la vie au moins le goût de vivre... Donneurs de sang de Joliette et de la région Merci! La prochaine clinique de la Croix-Rouge aura lieu au début d'octobre.

# Expo louveteau et tirage

C'est dimanche le 24 avril qu'aura lieu, en la salle d'expo du Séminaire de Joliette, l'Expo Louveteau et le tirage du magnifique stéréo dont nos jeunes ont précédamment vendu des billets.

D'une année à l'autre, l'expo Louveteau est de plus en plus réussie, et ce qui leur donne le courage de recommencer, c'est la foule de plus en plus nombreuse qui y assiste.

Donc n'oublions pas dimanche le 24 avril de 10 h. a.m. à 10 h. p.m. au Séminaire.

**Raymond Gaudet, sec., d.l.**

## Y pensez-vous?

Votre souper du 12 mai prochain est au restaurant Kambo, où vous pourrez rencontrer Michel Lapierre, président national de la J.O.C.

A LA CLINIQUE DE SANG — Au cours d'une séance, le président de la clinique, le Dr Claude Boyer, et le président de la section locale de la Croix-Rouge, M. Jean Farmer, ainsi que Mme Gérard Poirier, publiciste, s'arrêtent près de deux donneurs pour les féliciter et les remercier. Les donneurs sont M. Lucien Barrette, conseiller de Notre-Dame des Prairies et M. Renaud Desroches, de Ste-Elisabeth.

## Dimanche, à la CND

# L'Union Musicale commence une série de concerts éducatifs

C'est dimanche soir prochain, le 24 avril, à 8 h., à l'auditorium de la Congrégation Notre-Dame, que l'Union musicale, sous la direction du R. P. Rolland Brunelle, commencera une série de concerts éducatifs à l'intention des étudiants et étudiantes de Joliette.

Pour ce premier concert, le personnel et les élèves de la Congrégation recevront un certain nombre de billets complimentaires. L'Union musicale profitera de la circonstance pour réaliser des photographies de sa nouvelle formation, photographies demandées par la commission de l'Expo 67 et par l'Association des fanfares municipales.

En outre d'être initiés aux instruments et à la musique d'aujourd'hui, les auditeurs pourront se rendre compte de l'habileté de nos musiciens locaux, les connaitre, et entendre les morceaux qu'ils viennent de préparer pour le prochain Festival des fanfares, le 12 juin, à Grand'Mère: "Flamingo Trumpettes" (solistes: M. Gaston Champoux, M. Michel Gagnon et M. André Lavallée), "Charter Oak", "My Fair Lady", "Variation Overture" et "March of the Toys" de Victor Herbert. Parmi les autres pièces: "Sax Serenade" (solistes: Pierre Hétu, Denis Massicotte, Réal Gougeon, Rolland Fisette), "Alameda", "Symcopated Clock", "Festival de Charles Trenet", etc.

## Mieux que des mots - un geste

Un mari aide sa femme à enfiler son manteau, et ses mains, en s'attardant un moment sur les épaules de l'épouse, lui disent "je t'aime" aussi clairement que s'il écrivait ces mots devant elle en lettres de feu. C'est un geste comme celui-ci qui montre le mieux, d'après l'auteur d'un article de Sélection du Reader's Digest d'avril, que rien ne peut remplacer la magie des contacts humains pour exprimer l'amour, pour soulager la douleur physique ou morale.

Depuis trop longtemps, nous en sommes venus à considérer les démonstrations physiques d'affection comme des signes de faiblesse quelque peu équivoques, voire coupables. Nous sommes fiers de

(A suivre à la page 10)

**L'équipe du tonnerre** A ETE RETRACEE ET A PLAIDE NON COUPABLE

A L'ACCUSATION PORTEE CONTRE ELLE... SOIT DE

**SERVICE IMPECCABLE GARANTIE 100%**

**PRIX RIDICULEMENT BAS**

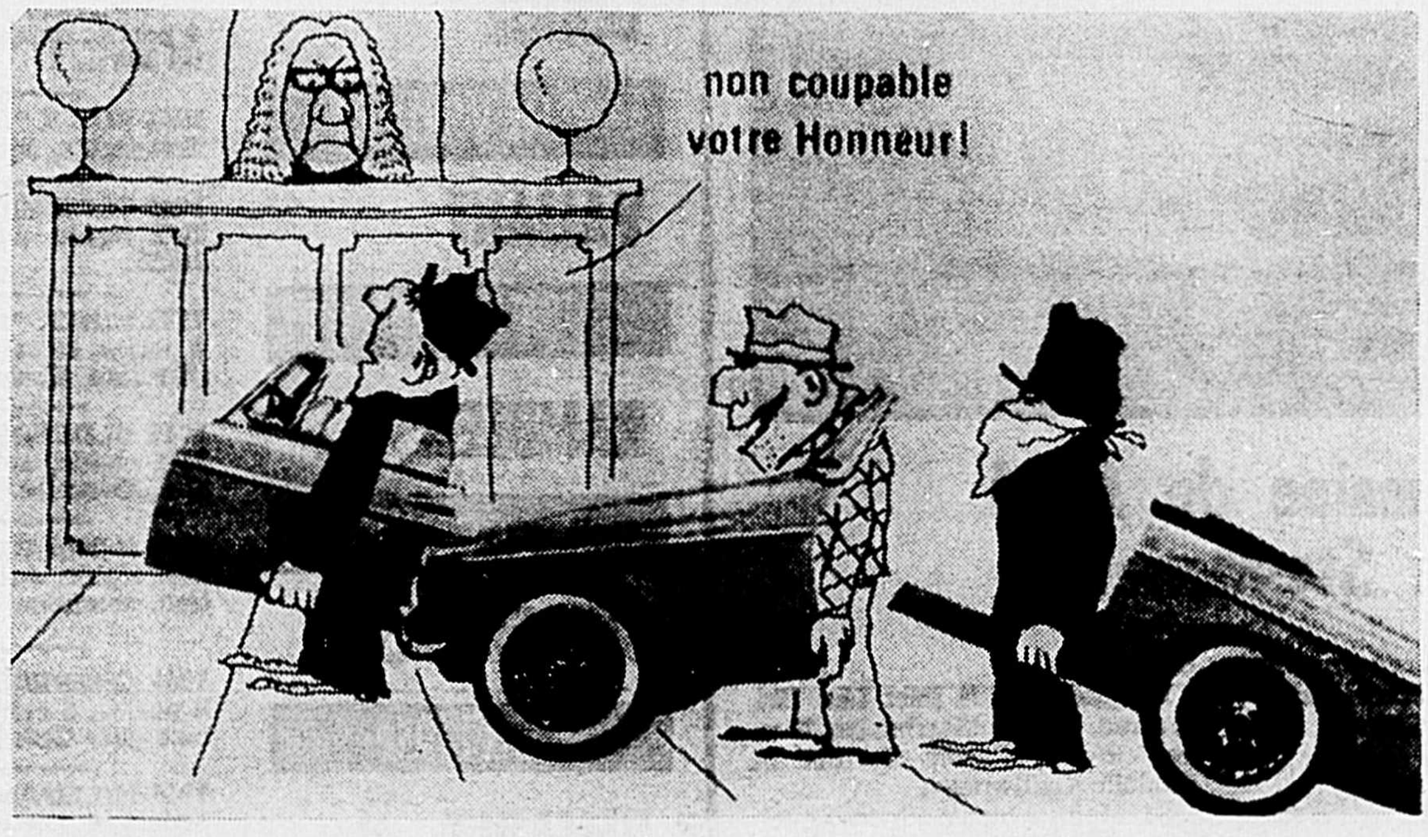


MICHEL POIRIER JOLIETTE

CHEVROLET - OLDSMOBILE - CADILLAC

250 Blvd Barrette Tél. 756-1638

ON NE PART JAMAIS DESAPPOINTE DE CHEZ MICHEL POIRIER

# Bercethon à St-Côme

(D.N.C.) On nous apprend que M. Jean-Louis Rivest de notre paroisse ainsi que M. Tardif de St-Zénon ont été les gagnants du bercethon qui avait commencé dimanche avant-midi, le 10 avril, et qui s'est terminé jeudi matin, le 14, à la Salle de Quilles de St-Côme. M. Théodore Bordeleau avait laissé "la course" quelque temps avant nos deux champions.

Nos félicitations aux gagnants.

SOUPER CANADIEN

Les dirigeantes de notre cercle local de l'U.C.F.R. remercient toutes les personnes qui ont contribué au succès du souper canadien de samedi dernier. Les recettes dépassent $350. Le prix de présence a été gagné par M. Denis Bordeleau. Pour les prix du tirage, le sort a favorisé: Mlle Hélène Thériault (Josaphat), M. et Mme Lucien Blais. Nous souhaitons que ce souper canadien au profit de l'U.C.F.R. devienne une tradition dans notre paroisse.

RECUPERATION DU PAPIER

Nos étudiants de l'Ecole Bernèche vous remercient pour tout le papier que vous avez bien voulu leur réserver lors de la dernière récupération. Ils me prient de vous annoncer qu'ils feront une autre cueillette du papier vers la fin du mois de mai. Ils comptent sur vous pour en assurer le succès. Aidons-les en gardant tous nos journaux et autres papiers ou cartons pour la prochaine récupération du mois de mai.

# L'Epiphanie

DIMANCHE DE LA PREMIERE COMMUNION

A la messe de 8 h., dimanche dernier, se faisait la première communion des jeunes de 2e année. Accompagnés de leurs parents, et d'une très nombreuse assistance, ces petits ont participé à la messe, célébrée par M. le curé, et se sont approchés pour la première fois, de la table de communion. Nous nous joignons ici à leur bonheur et à celui de chacune des familles qui comptent un de ces jeunes!

SOIREE AU CLUB DE GOLF

Samedi soir, les fervents du golf étaient reçus au chalet du Club de Golf local, pour une soirée, marquant l'ouverture officielle de la saison. C'est avec grande hâte que les adeptes de ce sport voient venir le jour de leur première partie de l'année; espérons pour eux un succès aussi grand que leur patience.

SPECTACLE DE JEUNES MUSICIENS

Dimanche après-midi, au Couvent, les élèves du cours élémentaire de musique présentaient leur spectacle annuel. Cette année, au lieu du simple concert habituel, on a pu, d'une part, entendre plusieurs pianistes en récital, puis d'autre part, assister à l'opérette "Le PRINCE CHARMANT". Un spectacle complet: avec décors, costumes, solistes et choeur, mise en scène et danse... De quoi émerveiller de fraicheur tous les spectateurs. BRAVO!

COURS DE CATECHESE POUR ADULTES

Dimanche prochain, le 24 avril, à Mgr Mongeau, une rencontre de la série des cours de catéchèse pour adultes, et portant sur le thème: L'ECOLE CHANGE LA REGION DE NOS ENFANTS. Qu'on y vienne par groupes d'amis et de connaissances. On commence à 8 h.

INSCRIPTIONS SCOLAIRES MATERNELLE

Les parents qui désirent inscrire leur enfant en Maternelle pour l'année 1966-1967 sont priés de se rendre à l'école Mgr Mongeau, vendredi, le 22 avril prochain, entre 9 heures a.m. et 4 heures p.m.

Pour être accepté, l'enfant devra avoir 5 ans avant le 1er octobre 1966.

1ère ANNEE:

Seuls, les enfants qui n'ont pas fait de Maternelle et qui auront 6 ans au 31 décembre 1966, devront se présenter pour l'inscription en 1ère année, également à l'école Mgr Mongeau.

**Les parents devront apporter le certificat de baptême, si l'enfant n'a pas été baptisé à L'Epiphanie.**

BAPTEME LUSIGNAN

Le 17 avril 1966, Joseph, Elzéar Marc, né le 5 avril, enfant de M. et Mme Raymond Lusignan (Simonne Demers). Parrain et marraine: M. et Mme Elzéar Lusignan (Simonne Morin) grands-parents de l'enfant.

Félicitations!

NOS SYMPATHIES

A la famille de M. Raymond Majeau, à l'occasion du décès de son frère, M. Maurice Majeau.

Aux familles de Mme Hubert Roch et de M. Hector Lachapelle, à l'occasion du décès de leur frère, M. Albert Lachapelle.

On a procédé ces jours-ci, à l'enterrement en notre cimetière, des corps des paroissiens décédés au cours de l'hiver. A toutes les familles touchées par un deuil récent, nous redisons notre sentiment fraternel de sympathie.

# St-Cuthbert

REMERCIEMENTS

L'U.C.F.R. de St-Cuthbert remercie cordialement toutes les personnes qui ont assuré le succès de leur soirée chinoise. Merci aux marchands pour les beaux prix de présence; à toutes les dames qui ont aidé pour la vente des billets et le service de dégustation des mets chinois et enfin à tous ceux qui nous ont encouragées par leur présence. Le service de vaisselle a été gagné par M. Armand Fafard de St-Barthélemy. Le tapis indien par M. Aimé Robillard de St-Cuthbert. Un 3e prix: panier de provisions fruits et légumes gracieuseté de M. Camille Bergeron de Berthierville a été gagné par Mme P.-P. Caumartin de St-Cuthbert. Félicitations à tous les gagnants de la soirée.

Il y aura une autre soirée de danse à l'école Ste-Anne samedi, le 23 avril à 8 h. p.m. Bienvenue aux jeunes et aux moins jeunes. Orchestre: Mike et ses toisons d'or, assistés de nos trois violonneux locaux.

Bienvenue à tous!

Salle Académique
du Séminaire
le 23 avril
à 8 heures p.m.

# Belle semaine de J.E.M. à l'Ecole Ste-Marie!

Les J 3, 4, 5, 6 ont participé d'une façon très sérieuse aux diverses activités suggérées dans leur revue.

En voici quelques-unes:

Dévoilement de l'insigne "géant" par notre aumônier local le R. P. Gérard Rainville.

Election de la Reine-Amitié et de sa cour.

Diner communautaire... 200 élèves y prennent part. Tous les coeur sont à la joie! Notre Père aumônier, Soeur Alfred-de-Jésus responsable nationale, Mlle Denise Desrosiers ,responsable diocésaine, et tous les professeurs de l'école s'unissent à nous pour ces agapes fraternelles.

A la fin du goûter Mlle Denise Desrosiers couronne notre Reine-Amitié Nicole 1ère (Nicole Breton).

Font partie de sa cour:

Les Duchesses de la bonne humeur: Louise Durand et Sherley Bonner.

Les prices de la joie: Line Ducharme, Hélène Morrissette, Eveline Riopel, Carole Trottier et Danielle Guillemette.

Sa Majesté nous adresse quelques mots de remerciement.

Diapositives sur les missions d'Afrique commentées par une religieuse missionnaire de l'Immaculée-Conception. Heure très goûtée de toutes!

Exposition des travaux préparée par les élèves de 3e à 7e sur l'équipe, l'école, la famille et l'Inde: illustrations diverses, albums, pochettes, etc.

Nos parents viennent nombreux encourager nos efforts.

La messe communautaire à laquelle prennent part tous les élèves de 3e à 7e des deux écoles primaires.

Sincères remerciements à tous ceux et celles qui ont participé à l'organisation de cette grande semaine!


# C'EST LA MEILLEURE?

**SI VOUS N'ETES PAS SATISFAIT DE VOTRE VOITURE DANS LES 30 JOURS SUIVANT LA DATE D'ACHAT, RAPPORTEZ-LA ET NOUS VOUS REMETTRONS VOTRE ARGENT.**

## Pouvez-vous trouver mieux ailleurs ?

VOLKSWAGEN
BUICK
OLDSMOBILE
DODGE
CHEVROLET
VALIANT
FORD
RAMBLER
MERCURY
STUDEBAKER
PONTIAC
RENAULT
CADILLAC
COMET
CHRYSLER
FALCON
PLYMOUTH

1965 PONTIAC "PARISIENNE"
Toit rigide de vinyle, équipée au grand complet. Garantie 100%.

1965 OLDSMOBILE "SUPER 88"
Sedan, 4 portes, automatique, radio, V-8, servo freins et direction. Garantie 100%.

1964 METEOR "RIDEAU"
Convertible, automatique, radio, V-8, sièges baquets, servo freins et direction, bas millage. Garantie 100%.

1964 PLYMOUTH "BELVEDERE"
4 portes, automatique, radio, en parfaite condition. Garantie 100%.

1963 BUICK "LE SABRE"
Toit rigide, équipée de A à Z. Garantie 100%.

1963 OLDSMOBILE "88"
Toit rigide, équipée d'un pare-choc à l'autre. Garantie 100%.

1962 BUICK "INVICTA"
4 portes, toit rigide, automatique, V-8, radio, servo-freins et direction. Garantie 100%.

1962 OLDSMOBILE "88"
Toit rigide, automatique, V-8, radio, servo-freins et direction. Garantie 100%.

1961 MONARCH
Toit rigide, automatique, V-8, radio, servo freins et direction, condition parfaite. Garantie 100%.

1961 CHEVROLET "BISCAYNE"
2 portes, 6 cylindres, automatique, radio, voiture très économique. Garantie 100%.

1964 HILLMAN
Sedan, 4 portes, transmission au plancher, vrai millage 35,000 milles, en parfaite condition. SPECIAL **$875.00.**

EMILIEN Grégoire AUTO ST-AMBROISE

**APPELEZ 756-2734 – 756-1691-92**

**M. Malo ou M. Grégoire**

### Avec foi et avec joie

# L'U.C.F.R. de Rawdon fête son jubilé d'argent

RAWDON — Le dimanche 17 avril fut choisi pour célébrer le 25e anniversaire de fondation de notre cercle!

Des Alleluia, des "25" d'argent, une église fleurie rose, sous le vocable de "Notre-Dame des champs"; une messe célébrée par M. l'aumônier diocésain, M. Guilbault.

Il donna lui-même l'homélie en soulignant tout particulièrement l'esprit de foi des femmes de chez nous. "C'est cet esprit de foi qui sauvera le monde".

Un magnifique buffet froid en notre salle communautaire suivit; rien ne manquait, une table bien garnie, une nourriture excellente et abondante, des fleurs et surtout des sourires.

La table d'honneur était bien représentée. Sous la présidence de M. l'aumônier diocésain on remarquait: Mlle Marie Dupuis qui fut une pionnière des cercles dans la province, Madame Onésime Simard présidente diocésaine, M. l'abbé Robert Crépeau remplaçant Mgr le Curé, Madame Jos. Bélair, directrice de secteur; Madame Sylvio Poirier, présidente actuelle du cercle et Mme Morache, ancienne directrice diocésaine et membre depuis 25 ans.

Tour à tour chacun nous adressa la parole.

Mlle Dupuis fut d'abord présentée par notre maître de cérémonie M. Rosaire Gauvreau. Avec son langage coloré et sa verve habituelle... en vraie fille rurale, elle nous brossa un tableau plein de "pep" du rôle social de la femme.

"Qu'est-ce qu'un rôle dit-elle? C'est la partie d'une pièce qu'on doit savoir par coeur. Il y faut donc un théâtre.. ce théâtre, c'est votre foyer, votre maison, votre mari, vos enfants... c'est un rôle que personne ne pourra jouer à votre place... "Près des berceaux et aussi près des enfants qui grandissent, personne au monde ne remplacera la femme.

Soyez une maman de tous les jours, une maman présente à vos enfants. Intéressez-vous à votre mouvement, ne critiquez pas, supportez vos dirigeantes." Votre mouvement vous apportera de quoi pour servir chez vous. Elle n'oublia pas de féliciter les maris qui accompagnaient leurs épouses ce soir-là.

M. l'abbé Guilbault... alla en profondeur. Il aborda le sujet de la femme rurale et la foi.

"La femme qui croit en Dieu est peut-être la grande missionnaire de l'Eglise. Les femmes d'autrefois nous ont apporté la foi; serez-vous capable de continuer d'alimenter ce réservoir de vocations?"

Ces conseils furent salutaires: des prières tous les jours, ne pas craindre de demander, d'exiger de nos enfants, ne pas renoncer trop vite à nos obligations, etc., etc.

Madame Onésime Simard.

—"la bonne humeur, c'est la santé du cercle". Les quelques paroles qu'elle nous adressa se résumait à ce slogan. Tant qu'elle sera là, nul doute que la marche paraîtra moins lourde à toutes nos dirigeantes.

Ce fut au tour de Madame Jos. Bélair. Nous la connaissons toutes, elles est intarissable... Avec elle, on revit les débuts du cercle, les efforts et les mérites de chacun; personne ne fut oublié... quelle délicatesse.

Elle termina par l'an 66 où notre présidente actuelle, reçut sa part d'éloges bien mérités.

A son tour elle nous adresse la parole: Avec une fâcheuse instinction de voix, elle a tenu jusqu'au bout. Elle avait commencé le travail, elle voulait coûte que coûte le finir.

Elle présenta elle-même aux invités d'honneur un bouquet de corsage en souvenir de ce 25e.

M. l'abbé Crépeau donna le dernier mot en l'absence de Monseigneur le curé Piette.

Et chacun pût s'adonner au plaisir de la "bonne table". On entama sans vergogne les pièces de résistance jusqu'au succulent dessert.

Des prix de présence furent tirés et trois magnifiques pièces artisanales furent râflées.

Il faut souligner l'idée créatrice des organisatrices. Elles avaient mis en évidence sur le théâtre de la salle communautaire des reliques d'autrefois, de "belles vieilles choses" qui ont servi à nos aïeules..., quelques-unes servent encore aujourd'hui... le ber... le rouet, la chaise d'antan.

Il fallait aussi jeter un coup d'oeil sur l'exposition d'artisanat. De belles pièces faites "main" de nos femmes d'aujourd'hui en 1966. Beaucoup d'esprit de travail et d'imagination.

Si pendant 25 ans des centaines de femmes ont bénéficié du cercle; seule ce soir pour ce magnifique 25e, une petite poigné de femmes actives et admirables ont droit à nos remerciements. C'était un tour de force. C'est-à-dire que... elles valent encore quelque chose nos femmes d'aujourd'hui...

Mme M. St-A.
reporter du 25e

# ST-COME

NOS MALADES

Nous souhaitons un prompt rétablissement à tous nos malades, en particulier à Mme Clarence Gaudet ainsi qu'à Mme Omer Venne.

CONDOLEANCES

Nous offrons nos plus sincères condoléances à M. Marc Laforest et à ses enfants à l'occasion du décès de Mme Marc Laforest, née Lisette Pelletier, survenu subitement vendredi dernier à Joliette. Ses funérailles eurent lieu dans notre église paroissiale mardi le 19 avril. Elle a été inhumée dans notre cimetière local.

## La JOC vous invite

La J.O.C. vous invite! à son grand souper-bénéfice, le 12 mai, au restaurant Kambo.

Que votre bienveillance soit connue de tous les hommes. (Phil 4, 4) (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).


MODÈLE "ÉPARGNE-ESPACE" UL9
Findlay

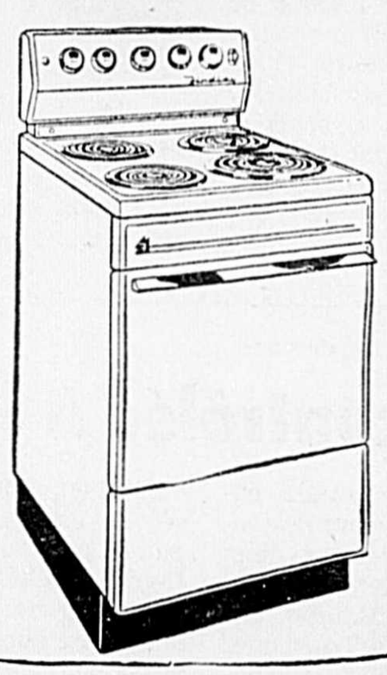

*Une cuisinière électrique qui s'accommode de votre budget et qui pourtant cuit en surface ou au four comme les plus gros poêles.*

**Un ensemble formidable**

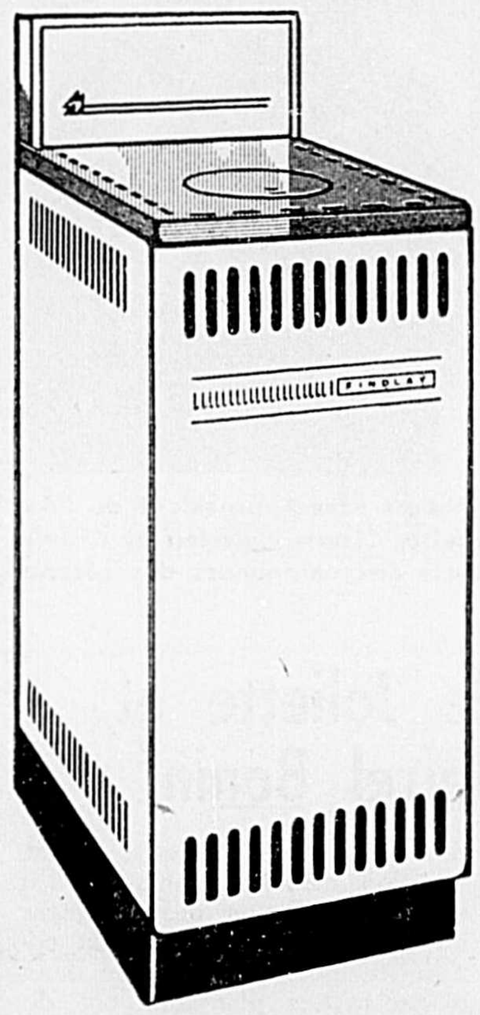

CET ENSEMBLE REMPLACE AVANTAGEUSEMENT UN POELE COMBINE. ANNEXE POUR CHAUFFAGE A VOTRE CHOIX AU BOIS OU A L'HUILE

**SPECIAL**
**$248.00**

NOUVELLES GARNITURES DE FOUR REMPLAÇABLES

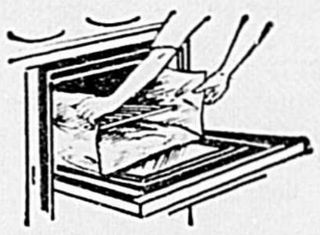

Permet de garder le four plus propre que jamais. Conçu pour tenir en place la grandeur régulière 18" de feuille d'aluminium de ménage.

PORTE DE FOUR AMOVIBLE

Une caractéristique spéciale FINDLAY — Il suffit de soulever et de tirer. Prestol la porte s'enlève pour un nettoyage facile du four. La porte se tient debout, sans danger de l'endommager.

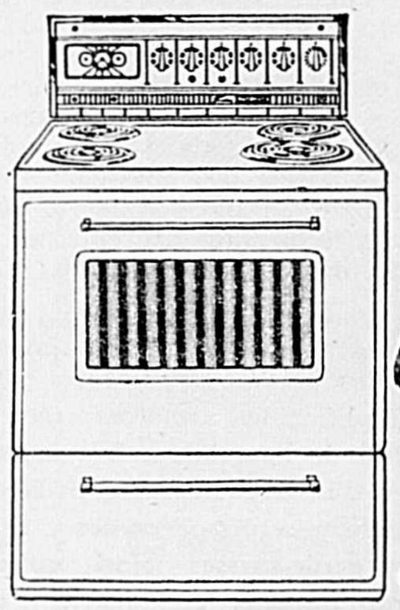

**UNE AUBAINE SPÉCIALE**

offrant toutes ces

**CARACTÉRISTIQUES *spéciales***

Findlay

JAMAIS ON NE VOUS A OFFERT UN POELE DE SI HAUTE QUALITE.

**A partir de $199.00**

RÔTISSERIE FINDLAY

Nouvelle rôtisserie qui tourne et arrose le rôti automatiquement. Cuisson parfaite des viandes à la broche avec un minimum d'éclaboussures.
Seulement sur modèle E32MR

NETTOYAGE SOUS LE POÊLE

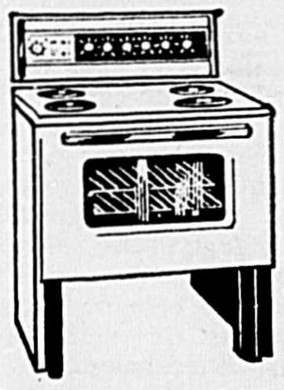

Une autre caractéristique FINDLAY qui permet de nettoyer facilement sous le poêle. Il suffit d'enlever le tiroir de remisage pour essuyer le parquet.

A QUALITE EGALE... DUPUIS BAT TOUS LES PRIX

**A. DUPUIS & FILS LTÉE**

753-3769

749 Notre-Dame Joliette

## Du 5 au 8 mai à l'Arena

# L'exposition "vie en plein air"

L'exposition de vie en plein air, qui a connu un grand succès à sa première tentative l'an passé, reviendra cette année du 5 au 8 mai prochain à l'aréna de Joliette. Le service de la récréation de Joliette qui organise cette exposition annonce que déjà la plupart des kiosques sont retenus et qu'il ne serait pas exagéré de mentionner que cette exposition sera une des plus belles en province. Les organisateurs se sont rendus à Lasalle afin d'y visiter l'exposition de Camping et ont constaté que l'exposition de Joliette serait plus complète à tous les points de vue.

Les amateurs de vie en plein air seront donc heureux d'apprendre que des nouveautés seront en montre cette année pour tout les goûts. Que vous ayez un chalet ou non, vous serez satisfaits car vous pourrez admirer même des articles de patio, piscines pour des demeures, articles de camping, pour la chasse et la pêche, bateaux, mocassins, tir à l'arc, tentes-roulottes, etc.

Le club de camping et caravaning Lanaudière sera sur les lieux *afin de donner des renseignements* aux intéressés sur les endroits de camping de la région et de la province. Le Zoo de St-Edouard sera de nouveau de la partie et les spectateurs pourront même voir des loups "des vrais" afin de les reconnaitre plus facilement lors de leur excursions... ce que nous ne vous souhaitons pas...

En un mot l'Exposition de vie en plein air promet pour 1966 et c'est avec plaisir que l'Arena de Joliette, du 5 au 8 mai prochain, recevra tous les visiteurs. D'autres nouvelles vous parviendront dans ce journal dès la semaine prochaine... Suivez donc les événements... et ne manquez pas L'EXPOSITION DE VIE EN PLEIN AIR, à Joliette.

M. Jean-Guy Rainville, représentant de Julien Loiselle Inc., présente à André Piché, de Trois-Rivières, le trophée que vient de remporter cet excellent quilleur au 9e tournoi de qualification Dow, à la Salle de Quilles Joliette, dimanche dernier. En 12 parties Piché a roulé 2030 pour obtenir une moyenne de 169.

Les pompiers Yves Bertrand, Robert Rivest, président de l'Association Internationale, section Joliette, Claude Boisclair et Claude Dontigny, portant les trophées offerts aux vainqueurs des récents tournois "Marcel Bonin".

## Les pompiers de Joliette et les tournois "Marcel Bonin"

Les pompiers de Joliette ont collaboré étroitement avec les organisateurs des tournois Pee Wee et Bantam "Marcel Bonin" qui se sont tenus à Joliette durant les deux dernières semaines. En effet l'Association des pompiers de Joliette s'est occupée du comité de logement pour ces deux tournois. Les pompiers ont du faire appel à la population ainsi qu'au Séminaire qui a accepté de loger 60 des participants. L'hôtel du Grand Nord et l'hôtel Victoria ont également fourni de nombreuses chambres afin d'accommoder les jeunes de passage dans la cité de Joliette à l'occasion de ces tournois. Comme il y avait des clubs venant d'aussi loin que Chibougameau, Alexandria, Québec, Pont-Rouge, il fallait de nombreuses places afin d'accommoder tout le monde. Les pompiers recevaient les clubs à l'arena et de là les conduisaient soit vers des familles, les hôtels ou le Séminaire pour les loger convenablement. Les repas furent servis pour les Pee-Wee à l'école Thérèse-Martin et pour les Bantam au Séminaire.

Tous se sont déclarés satisfaits de la nourriture. Les organisateurs tiennent à souligner l'immense travail de l'Association des pompiers de Joliette et à remercier tout particulièrement MM. Claude Boisclair, Yves Bertrand, Robert Rivest, Claude Dontigny, Gaston Simonneau et Ange-Aimé Ladouceur qui ont travaillé d'arrache pied afin de faire un succès de leur comité.

## Mieux que...

(Suite de la page 7)

notre réserve, de notre manière posée et réfléchie de communiquer oralement ou par écrit avec nos semblables. En réalité, c'est une manière de nous isoler.

C'est surtout chez les tout petits enfants que ces contacts physiques prennent le plus d'importance. Ceux qui ont bénéficié de ce traitement privilégié dès leurs premières années jouiront plus tard d'un meilleur équilibre. On a vu des bébés avoir des convulsions, faute d'être tenus dans les bras de quelqu'un, d'être bercés, dorlotés, touchés.

Quant aux jeunes enfants qui fréquentent l'école, ils ont absolument besoin du contact physique de leur maîtresse, car ils ne peuvent s'instruire que dans une atmosphère d'affection et de sécurité. Si vous avez grondé ou puni un enfant, il ne suffit pas, l'incident clos, de lui parler gentiment pour le calmer. Prenez-le dans vos bras. Que votre pardon l'enveloppe littéralement!

Dans un camp de vacances où l'on reçoit des enfants complètement repliés sur eux-mêmes à la suite de traumastismes graves, on a constaté que la meilleure manière de les traiter est de leur témoigner de la douceur et de la sympathie, de les câliner et de leur parler affectueusement. Cela suffit parfois à déclencher le processus de la guérison.

L'un des grands paradoxes de notre temps, note cet article de Sélection, c'est que nous pouvons provoquer des échos sur la Lune, envoyer des véhicules spatiaux sonder les secrets de la planète mars, mais nous sommes de moins en moins capables d'entrer en communication d'esprit et de coeur avec ceux que nous aimons. Apprenons donc, littéralement, à nous tenir par la main.

Du 17 septembre au 21 octobre

## Chasse contrôlée à l'orignal dans les parcs

QUEBEC — Cette année encore, les nemrods auront l'occasion de chasser l'orignal dans les parcs des Laurentides, de La Vérendrye et de Matane, annonce le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, l'honorable Alphonse Couturier.

Selon les recommandations des biologistes du Service de la faune, le ministre a précisé que la chasse contrôlée dans ces trois parcs se déroulera du 17 septembre au 21 octobre prochain et qu'un tirage électronique déterminera les chasseurs qui seront admis dans l'un des trois parcs: 600 chasseurs dans le parc de La Vérendrye, 300 dans celui des Laurentides, et 150, dans celui de Matane.

L'honorable Couturier a déclaré que des mesures importantes ont été apportées pour simplifier les rouages techniques de l'opération. Les formules d'inscription, d'un nouveau modèle, **seront déposées chez les garde-chasses ainsi qu'aux onze bureaux de district du Service de la protection;** le ministère fera connaître la date à laquelle les formules d'inscription seront disponibles au moyen d'annonces placées dans les quotidiens du Québec.

Un candidat à la chasse contrôlée à l'orignal ne peut s'inscrire qu'une seule fois et pour un seul des trois parcs. Il devra débourser $60 pour les frais de séjour dans le parc et pour le guide pour une période de 4 jours; tout chasseur devra loger sous la tente ou dans la roulotte puisqu'aucun camp ne sera mis à sa disposition.

La chasse se fera par groupes de **deux chasseurs seulement** (on a, cette année, éliminé les groupes de quatre chasseurs, source de complications dans le passé de part et d'autre); c'est le chef du groupe lui-même qui devra retourner la formule d'inscription au Centre électronique au plus tard le 31 mai 1966, le tirage devant avoir lieu quelque temps après cette date, au jour déterminé par le ministère selon le rythme de réception des inscriptions.

La formule d'inscription comportera le texte des directives touchant cette chasse; elle a été conçue sous forme d'enveloppe-réponse pour y recevoir le chèque visé (certifié par la banque) ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances au montant de $60, à titre de dépôt des deux chasseurs ($30 chacun) qui seront inscrits sur cette formule. Le dépôt de tout chasseur non favorisé au tirage électronique sera remboursé dans les semaines qui suivront. Aucun désistement ne sera sujet à remboursement à moins que le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche n'en soit avisé avant le 1er août 1966.

Tout fonctionnaire du ministère du Tourisme de la Chasse et de la Pêche ainsi que tout employé du Centre de traitement électronique des données de la Trésorerie est exclu ipso facto du tirage, et par conséquent, de la chasse.


**SPECTACLE FANTASTIQUE !**

VOYEZ

**le Grand Marcel**

ET

**Miss Electra**

A LA SALLE PAROISSIALE DE ST-THOMAS DE JOLIETTE

**Numéros de magie et d'hypnotisme**

**MARDI ET MERCREDI, 26 ET 27 AVRIL**

**A 8 H. 30 P.M.**

Admission: $1.00


# Avis public

PROVINCE DE QUEBEC
COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE LANAUDIERE
COMTE DE JOLIETTE

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la Commission Scolaire Régionale susdite, qu'à une session d'ajournement tenue le 18 avril 1966, MM. les commissaires d'écoles de la Commission Scolaire Régionale Lanaudière ont adopté la résolution suivante:

Il est proposé par M. le commissaire Viateur Desrosiers et résolu unanimement: —

1. QUE la Commission Scolaire Régionale Lanaudière achète de la Fabrique de la paroisse de St-Michel-des-Saints, corporation légalement constituée en vertu de la loi des Fabriques, loi 13-14 Elizabeth II, chapitre 76, ayant son siège social en la paroisse de St-Michel-des-Saints, un terrain situé à St-Michel-des-Saints, connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre du Canton Brassard, division d'enregistrement de Berthier, comme étant une partie des lots nos 3-21 pties S.O. et 4-B ptie S.O. (rang "A" Canton Brassard), terrain ayant une superficie de 30 arpents carrés, selon plan et description technique préparés par Marcel-E. Genest, arpenteur-géomètre, pour le prix total de $13,500.00;

2. QUE le président et le secrétaire-trésorier soient autorisés et sont par les présentes autorisés à signer, pour et au nom de la Commission Scolaire Régionale Lanaudière, l'achat dudit terrain, payable au comptant, et à insérer audit acte d'achat, toutes clauses accessoires jugées utiles;

3. QUE l'acte d'achat soit préparé et rédigé par le notaire désigné par le vendeur.

Ce terrain est acheté aux fins de construire une école polyvalente pour 220 élèves du premier cycle, à St-Michel-des-Saints, conformément aux recommandations du comité de planification; cet achat est sujet à l'approbation des autorités compétentes.

**Jean-Guy Nadon, secrétaire-trésorier**

Certifié copie conforme.

Donné à Joliette, ce 19e jour d'avril 1966.

# Début de la Ligue Centrale de fastball lundi, le 9 mai

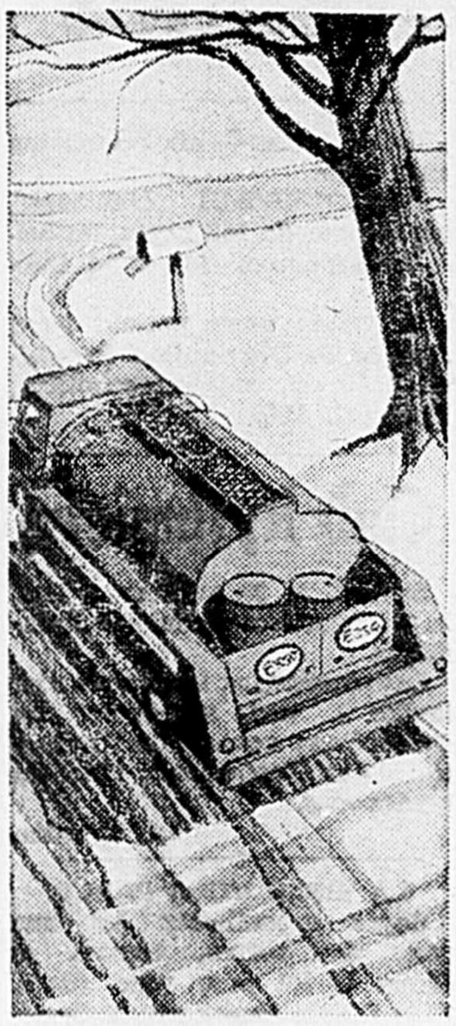

La Ligue Centrale de fastball ouvrira sa saison le lundi soir 9 mai, au Stade municipal de baseball. Le président Roger Ferland nous informe que le circuit sera formé de quatre équipes qui se disputeront un total de 42 parties au cours de la saison.

Les finalistes de l'an dernier, les Jets de Dow et le Ste-Thérèse de Gaby Dénommé, se disputeront la joute d'ouverture à 7 h. 15. Dans la deuxième joute de ce premier programme régulier le club O'Keefe des Prairies rencontrera les Loisirs St-Pierre.

Le club O'Keefe des Prairies est une nouvelle acquisition du circuit; il remplace les Francs Copains de Molson qui ont cessé leurs activités. Nul doute que le nouveau club fera la vie dure aux autres équipes du circuit Ferland.

Pour cette troisième année d'activités le bureau de direction de la Ligue est ainsi composé: Roger Ferland, président; Gilles Lavallée, vice-président; Serge Desmarais, Jean-Jacques Bonin, André Chevrette et Yvon Beaulieu, directeurs. La belle température qui dure depuis quelques semaines déjà permettra l'entrainement des clubs à l'extérieur ce qui assurera aux amateurs, du jeu à son meilleur dès les premières joutes.

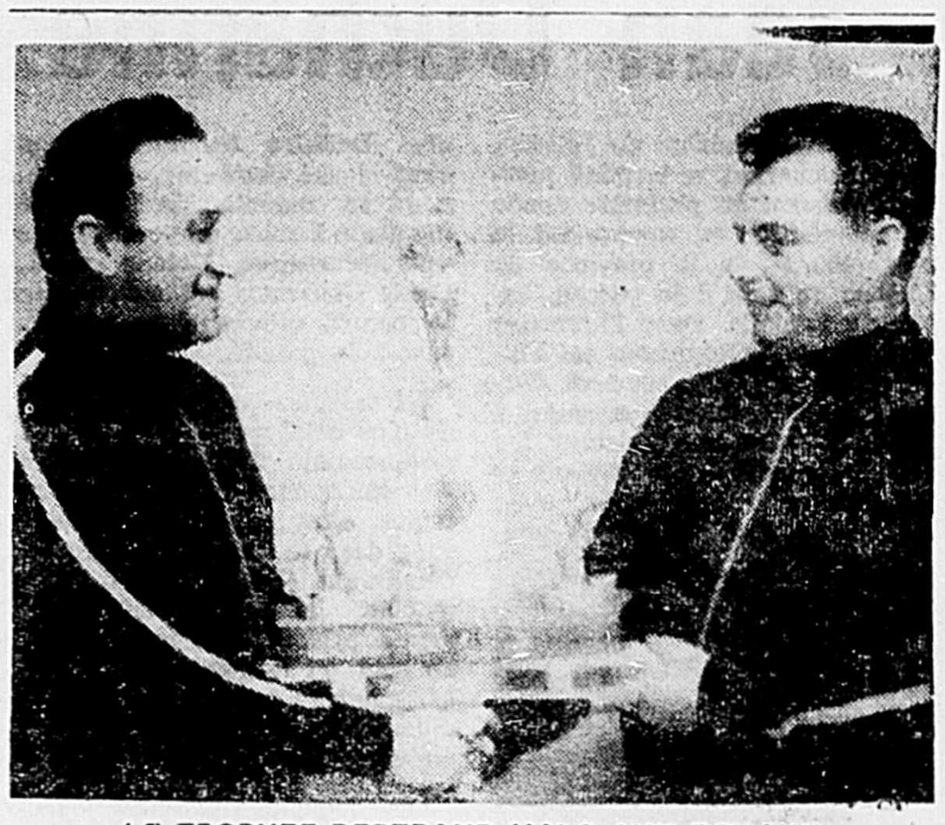

LE TROPHEE BERTRAND MALO AUX ROYAUX

M. Armand Beaudry, du service de la récréation, remet à l'instructeur Harold Desmarais, le trophée offert par M. l'échevin Bertrand Malo pour le championnat de la Ligue juvénile. Les champions du hockey mineur à Joliette seront honorés, au cours du mois de mai, lors d'une soirée organisée en leur honneur par le service de la récréation.

UN FILM SPORTIF

## Le saumon géant de Norvège

MONTREAL — Le puissant saumon de l'Atlantique a toujours été le rêve de tout homme qui a tenu dans ses mains une canne à pêche. Or la Norvège, avec ses nombreuses rivières alimentées par les glaciers est le lieu de prédilection de ce fameux poisson.

Le service des relations publiques de Scandinavian Airlines System, à Montréal, annonce que la filmicothèque de S.A.S. vient de faire l'acquisition d'un nouveau film intitulé "Giant Salmon in Norway". Ce film est gratuitement prêté à des clubs, associations, paroisses ou groupes privés qui désirent le projeter. En fait, toute personne qui s'intéresse à ce grand sport de la pêche peut l'emprunter.

Il s'agit d'un film en couleur, 16 millimètres, d'une durée de 25 minutes; la bande sonore porte des commentaires en anglais.

La Norvège, comme on le sait, détient de nombreux records dans le domaine de la pêche au saumon. Le plus gros qui y a été pris pesait 72 livres. Cette prise de roi a été faite par un Anglais, dans la rivière Tana, dans l'Arctique norvégienne.

Pour emprunter le film en question, il suffit de s'adresser au service des relations publiques de S.A.S., 1010 ouest, rue Ste-Catherine, à Montréal.


CULTIVATEURS!

Appelez

W.-G. Patenaude

275, 14e Avenue

St-Lin, P. Q.

qui vous offre:

• PRODUITS
• SERVICES
• CONSEILS

Compter sur votre agent Esso, c'est compter sur toutes les ressources de l'Imperial Oil

Esso

223-2423


Ministère des Travaux publics du Canada

## SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Secrétaire, Ministère des Travaux publics du Canada, pièce b 326, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa 8, et portant la mention (SOUMISSION POUR BUREAU DE POSTE, REPENTIGNY (P.Q.)", seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi (H.N.E.), le MERCREDI, 20 AVRIL 1966.

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de $125.00 sous forme d'un chèque bancaire VISE établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise de: L'architecte régional, 1631, rue Delorimier, Montréal (P.Q.); et on peut les consulter à pièce C-705, édifice Sir Charles Tupper promenade Riverside, Ottawa (Ont.), et aux bureaux de poste à Repentigny, St-Hyacinthe, Sorel, Trois-Rivières et Joliette (P.Q.) ainsi qu'aux bureaux de l'Association des Constructeurs, à Montréal, Trois-Rivières et St-Hyacinthe (P.Q.).

Le dépôt sera remis dès que les documents seront renvoyés en bon état dans le mois qui suivra le jour du décachetage des soumissions.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

BUREAU DEPOSITAIRE DES SOUMISSIONS:

Les sous-entrepreneurs pour les corps de métier plomberie, chauffage, ventilation et électricité, présenteront leurs soumissions par l'entremise du Bureau dépositaire des soumissions, 4970, Place-de-la-Savane, Montréal (P.Q.), au plus tard à deux heures de l'après-midi (heure normale de l'est) le MERCREDI, 13 AVRIL 1966 conformément au document "Standard Canadian Bid Depository Principles and Procedures for Federal Government Projects", première édition, 22 mars 1963.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Robert Fortier, secrétaire


Lisez l'Action populaire

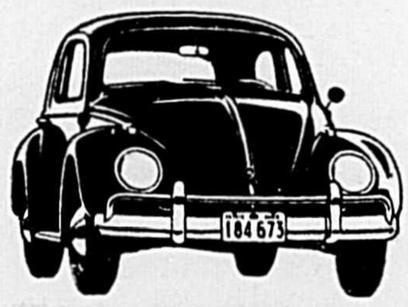

PRENEZ VOTRE TEMPS CHEZ

DEGRANDPRE Volkswagen

- Le plus vaste choix d'autos neuves et d'occasion
- Service fiable
- Prix justes
- Echanges acceptés
- Facilités de paiement pour vous convenir
- Garantie de 100% jusqu'à 3,000 milles

SPECIAL D'AVRIL

avec l'achat d'une Volkswagen, nous donnons gratuitement une seconde 'Volks" de fabrication canadienne

(voiture à pédales pour enfants

Grande nouvelle! Gagnez $5,000.

Prenez le volant et essayez n'importe quel modèle de la populaire Volkswagen, neuve ou d'occasion et vous pourrez gagner

$5,000.

100 prix de consolation alors, pensez à la Volkswagen

Fiez-vous à Degrandpré Plus de 2537 personnes l'ont fait

Profitez du plan Degrandpré SPC

(Satisfaction parfaite du client)

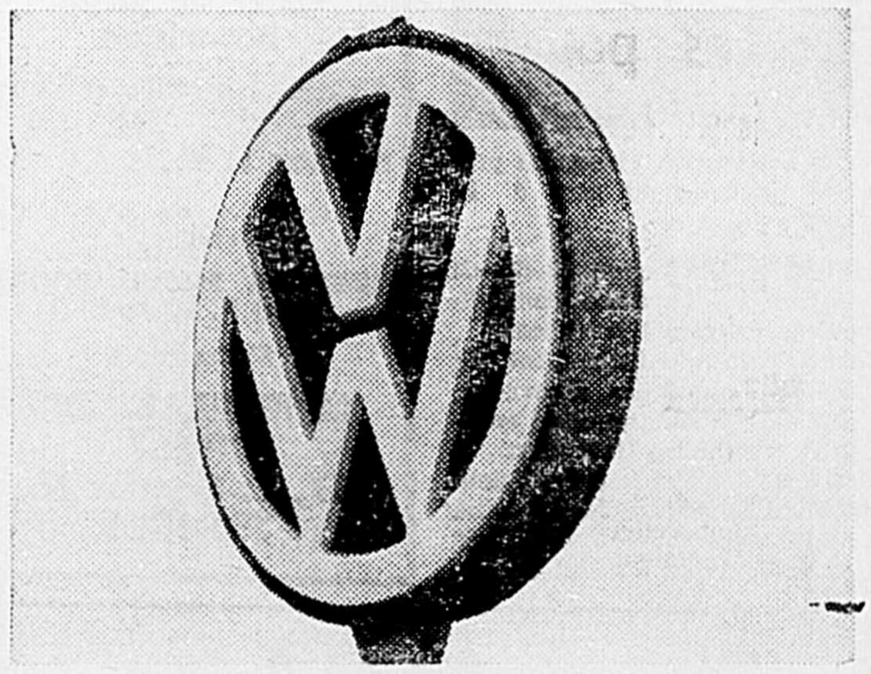

Nous aimerions vider notre parc de toutes les Chev, Ford et Pontiac d'occasion.

Nous sommes une agence Volkswagen. En regardant notre parc à voitures d'occasion, vous auriez peine à le croire. Nous sommes submergés par toutes sortes de grosses voitures, de compacts et autres véhicules domestiques et importés. Il faut que nous fassions place nette pour reprendre l'apparence Volkswagen.

VOLKSWAGEN 65-64-63-62-61
VOITURES REMISES A NEUF, EN EXCELLENTE CONDITION AVEC GARANTIE 100%

1965 VALIANT "Barracuda" V-8, automatique, radio.
1963 STUDEBAKER, sedan, 6 cylindres, automatique.
1963 FALCON, sedan, 6 cylindres, automatique.
1959 CHEVROLET "Impala" convertible, V-8, automatique.
ainsi que plusieurs autre modèles à très bas prix.
ainsi que plusieurs autres modèles à très

GARANTIE VW VERIFIEE
VOITURES D'OCCASION

DEGRANDPRE AUTOMOBILES INC.
1128, rue Piette Joliette Tél. 756-4515

## Joliette en vedette au championnat d'athlétisme provincial

# Jean Ducharme premier chez les juvéniles

Un jeune perchiste de Joliette, Jean Ducharme, a terminé merveilleusement sa première année de compétition en remportant le championnat de la province de Québec au saut à la perche, catégorie juvénile. Dans l'immense gymnase de la Régionale des Mille-Iles, à Ste-Rose, samedi dernier, Jean Ducharme a sauté 9 pi. et 4 po. pour s'assurer les grands honneurs. Après avoir établi *un record provincial, avec* un bond de 10 pi. il y a déjà quel-

**Jean Ducharme, champion provincial juvénile au saut à la perche.**

que temps, Ducharme se devait de gagner sa deuxième compétition dans les rangs juvéniles.

Son copain d'entraînement, le diminutif Jean-Denis Gauvreau, qui en était à sa première compétition chez les juvéniles, a montré qu'il allait prendre honorablement la relève de son aîné en se classant troisième. Malgré un saut identique à celui de Michel Dallaire de Montréal qui s'est classé deuxième, Gauvreau a dû se contenter de la troisième place à cause du nombre d'essais nécessaires. Notons que J.-Denis Gauvreau détient toujours le record provincial midget du saut à la perche.

La satisfaction s'est fait sentir de plus belle quand la toute jeune Christiane Savignac, une future vedette dans les courses à obstacles, s'est mérité le troisième rang dans le saut en longueur en bondissant 13 pi. et 1 po. Dans la classe bantam, Paulette Beaudry a pris la troisième position au saut en longueur et Lise Joly se mérita la médaille d'argent dans le saut en hauteur en franchissant 4 pi. et 6 po.

Les quelque vingt-cinq jeunes de Joliette inscrits dans ce concours se sont mutuellement stimulés dans leurs différentes disciplines. La solidarité et l'amitié régnait chez les nôtres. C'est ce qui explique leurs succès.

La saison à l'extérieur débutera bientôt. D'ici là, l'entraînement se continuera et tous voudront s'améliorer pour les prochaines compétitions. Les jeunes athlètes manifestent tous d'ailleurs leur gratitude à monsieur Paul Gendron, le directeur du service de *la Récréation, qui les a soutenus* durant toute l'année et aussi à la Commission sportive qui a rendu possible cette section d'athlétisme. Avec les projets d'été il faut s'attendre à ce que Joliette soit représentée aux championnats nationaux d'âge junior qui se tiendront cette année à Vancouver dans la Colombie-Britannique.


## Excursion pour les jeunes

**Séance au Planétarium Dow**
**Visite de la Place Victoria**
**Visite et souper à l'aérogare**
**Visite du jardin botanique**

(Thème: Harmonie et fleurs de Suisse)

**DEPART 11 H. 45 A.M. AU**

**Secrétariat de L'Action Catholique**

**RETOUR PREVU POUR 10 H. 30 P.M.**

S'adresser à

**MME FRANÇOIS RIVEST**
**57, St-Charles N.**
**756-4896**


## Quilles

**LA LIGUE DES COMMANDITAIRES SPORTIFS**

**Classement — 7 h. 30 p.m.**

| | |
|---|---|
| Roger Coutu, mercerie | 146 pts |
| Farbstein and Rickel | 136 pts |
| Pharmacie Laporte | 122 pts |
| A. Robitaille, drap. | 114 pts |
| Centre de peinture Labelle | 103 pts |
| Station BP Généreux | 101 pts |
| Château Windsor | 96 pts |
| Texaco Chaput-Fréchette | 78 pts |

Plus haut simple de la semaine: Claire Moreau 190; René Desrochers 208. Plus haut triple de la semaine: Claire Moreau 417; Gilles Masson 471.

Plus haut simple de la saison: Gisèle Charbonneau 207; Gilles Masson 250. Plus haut triple de la saison: Normande Valois 498; Gilles Masson 647.

**Classement — 9 h. 30 p.m.:**

| | |
|---|---|
| Marché des Aub. Rich. | 122 pts |
| Restaurant Kambo | 119 pts |
| Marie-Josée | 117 pts |
| Garage P.-E. Savignac | 117 pts |
| Yvon Richard, bijouterie | 116 pts |
| Marion TV | 104 pts |
| Station Perreault Frères | 101 pts |
| Labatt 50 | 100 pts |

Plus haut simple de la semaine Monique Brazeau 187; André Chaput 235. Plus haut triple de la semaine: Monique Brazeau 456; André Chaput 509.

Plus haut simple de la saison: Margot Dalcourt 233; André Chaput 235. Plus haut triple de la saison: Réjeanne Beaupied 508; André Chaput 551.

Vient de paraître aux

## "Aujourd'hui l'école"

par F. Laurent POTVIN, mariste

Questions brûlantes celles qui concernent l'éducation au Québec! Questions délicates à aborder... Néanmoins, les EDITIONS DU PHARE viennent de lancer un ouvrage, "AUJOURD'HUI L'ECOLE", qui aborde résolument ces sujets dans un esprit positif, dans un style alerte et facile.

M. Geo.-Henri FORTIN, président national des Sociétés St-Jean-Baptiste, dans la prépace, trouve une formule heureuse pour apprécier globalement ce livre: **"Sur tout ce renouveau, un retour lucide, un retour critique."**

L'auteur enseigne depuis vingt-cinq ans au Québec. De formation pédagogique et scientifique, il étudie la situation actuelle à la lumière de son expérience dans l'enseignement public et dans l'enseignement privé, à tous les niveaux, puisqu'il a enseigné des premières années du cours primaire jusqu'au niveau de la licence, en passant par le cours secondaire, le cours collégial et le cours d'école normale. Actuellement, il est Directeur des études à l'Externat classique d'Alma, Lac St-Jean, collège qui groupe plus de mille étudiants.

Son ouvrage se divise en cinq tranches: étudiants, parents, maîtres, Eglise et Etat. Il analyse certains problèmes primordiaux: démocratisation progressive de l'enseignement, sort des élites à l'école multivalente, coéducation, formation universitaire *des maîtres*, rôle de figurants des parents, renouveau catéchétique, tentation de l'étatisme, etc. Il traite avec franchise ces questions de chaude actualité.

Tout l'ouvrage s'élabore selon une conception chrétienne de la personne, la seule qui puisse satisfaire les parents chrétiens du Québec réel.

Ces pages feront sûrement réfléchir, même si elles risquent parfois de choquer... Cependant, un climat d'optimisme sereine se dégage de ces pages qui s'adressent aux parents, aux éducateurs, à tous ceux qui sont inquiets devant l'évolution rapide et profonde de l'éducation chez nous.

"AUJOURD'HUI L'ECOLE", un volume de 166 pages, de belle présentation, de grand intérêt.

Il est en vente partout ou à **Agence de Distribution Populaire,** 1130 est, rue Lagauchetière, Montréal, P.Q.

## Club Rythmique

Samedi, le 23 avril aura lieu, la prochaine soirée du club Rythmique.

Les membres et leurs amis sont invités à venir se récréer en dansant aux accords de l'orchestre: "Les Gentlemen". C'est un rendez-vous.

**La direction**

**LA BIBLE VOUS PARLE**

Soyez accueillants les uns pour les autres, comme le Christ le fut pour vous. (Rom. 15,7) (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).

PROVINCE DE QUEBEC
CORPORATION SCOLAIRE DE JOLIETTE

## AVIS PUBLIC

A la session d'ajournement de la Corporation Scolaire de Joliette, tenue le 6 avril 1966, sous la présidence de Me C.-E. Hétu et à laquelle étaient présents les commissaires suivants: Ant. Montambault, Victor Auger, Rosaire Racette, Gérald Tellier et Me Luc Forest. Proposé par le commissaire Rosaire Racette et résolu:

QUE pour faire suite à l'ordre reçu du ministère de l'Education, exprimé dans sa lettre datée de Québec, le 4 avril 1966, sous la signature de Gilles Piché, directeur du service des Coûts, audit ministère;

Il est résolu que le contrat d'agrandissement de l'école élémentaire Ste-Marie, paroisse Christ-Roi, Joliette, soit adjugé au plus bas soumissionnaire dont la soumission a été trouvée conforme par le ministère de l'Education de la province de Québec, savoir G.-E. Durand Inc., pour le prix de $297,895.00. Que le contrat d'entreprise soit préparé par Me Fontaine, N.P., de Joliette. Le commissaire Victor Auger est dissident.

**Adopté**

**Signé: C.-E. Hétu, président**
**Signé: E. Lussier, secrétaire-trés.**

Conforme aux minutes donnée à Joliette ce 6e jour d'avril 1966.

PROVINCE DE QUEBEC
CORPORATION SCOLAIRE DE JOLIETTE

## AVIS PUBLIC

A la session d'ajournement de la Corporation Scolaire de Joliette, tenue le 6 avril 1966, sous la présidence de Me C.-E. Hétu et à laquelle étaient présents les commissaires suivants: Ant. Montambault, Victor Auger, Rosaire Racette, Gérald Tellier et Me Luc Forest. Proposé par le commissaire Rosaire Racette et résolu:

QUE: Attendu que le ministère de l'Education refuse d'accorder le contrat au contracteur recommandé soit: Bernard Malo Inc.;

Attendu que le ministère de l'Education oblige la Commission Scolaire à accepter comme soumissionnaire la Maison G.-E. Durand Inc.;

Attendu que le ministère de l'Education nous oblige à accepter et qu'il a recommandé la plus basse soumission soit celle de G.-E. Durand Inc.;

Attendu que pour le bien de l'éducation et de la formation des enfants de la paroisse du Christ-Roi, il est important et urgent que l'agrandissement de l'école Ste-Marie soit fait dans un bref délai;

Il est en conséquence proposé par M. Rosaire Racette et résolu par majorité que la résolution du 25 janvier 1966, suggérant que le contrat soit alloué à Bernard Malo Inc. soit et est rescindée à toutes fins que de droit.

**Adopté**

**Signé: C.-E. Hétu, président**
**Signé: E. Lussier, secrétaire-trés.**

Copie conforme aux minutes, donnée à Joliette ce 6e jour d'avril 1966.

**DISSIDENCE COMMISSAIRE VICTOR AUGER:**

M. Victor Auger se déclare dissident pour les raisons suivantes: Etant donné que lors de l'ouverture des soumissions, le 25 janvier 1966, je n'ai pas pris connaissance de la soumission de G.-E. Durand Inc., je ne peux pas aujourd'hui appuyer cette soumission. Si le ministère de l'Education juge à propos de changer de soumissionnaire, pourquoi accepte-t-il à Montréal et à d'autres endroits des chèques certifiés de 10% de dépôt et pourquoi refuse-t-il ce même privilège à notre Commission Scolaire, alors que notre demande de soumission énonçait clairement 10% de dépôt par chèque, dans nos devis et dans les journaux?


## Propriétaires

**de domaines, chalets, fermes, etc.**
**communautés, municipalités, terrains de jeux,**
**clubs de golf, parcs, etc.**

**GRAVELY**

DEFIE TOUTE COMPETITION
DOLLAR POUR DOLLAR
**GRAVELY**
EST IMBATTABLE

**6 TYPES DE TONDEUSES DE 30 A 75 POUCES DE LARGEUR — CHARRUE ROTATIVE OU CONCAVE — HOUE ROTATIVE (ROTO TILLER) HACHE FEUILLES — RAMASSE FEUILLES — VAPORISATEUR — SEMEUSE — REMORQUE — SOUFFLEUSE A NEIGE, ETC., ETC.**

Voyez votre dépositaire **GRAVELY**

## Edouard Poitras

**VENTE ET SERVICE**

Coin Queen et 18e ave RAWDON — Tél. 834-3151

PROVINCE DE QUEBEC
COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE LANAUDIERE
COMTE DE JOLIETTE

# AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la Commission Scolaire Régionale susdite, qu'à une session d'ajournement tenue le 18 avril 1966. MM. les commissaires d'écoles de la Commission Scolaire Régionale Lanaudière ont adopté la résolution suivante:

CONSIDERANT qu'il est devenu nécessaire de construire une école polyvalente pour 220 élèves du premier cycle, à St-Michel-des-Saints, le tout conformément aux recommandations du ministère de l'Education et du comité de planification;

CONSIDERANT qu'il faut que la Commission Scolaire Régionale Lanaudière se porte acquéreur des terrains nécessaires pour l'aménagement de l'école projetée, et qu'il y a lieu de prévoir à cette fin les dépenses ci-dessous énumérées, à savoir:
**ITEM:**

| | |
|---|---|
| a) Achat des terrains | $13,500.00 |
| b) Frais légaux | 1,000.00 |
| c) Honoraires professionnels (arpentage, évaluation des terrains et mécanique des sols) | 6,500.00 |
| d) Impression et escompte sur la vente des obligations, frais de publication dans la Gazette Officielle. | 1,000.00 |
| TOTAL | $22,000.00 |

CONSIDERANT que les commissaires d'écoles ne peuvent acquitter les dépenses susdites à moins d'avoir recours à un emprunt;

EN CONSEQUENCE, M. le commissaire Viateur Desrosiers propose qu'une résolution soit adoptée à cette fin, et qu'il soit énoncé par cette résolution ce qui suit:

**Article 1. —**

Les commissaires d'écoles pour la Commission Scolaire régionale Lanaudière s'obligent à effectuer les dépenses ci-dessus spécifiées dont la somme prévue se chiffre à $22,000.00.

**Article 2. —**

Les commissaires d'écoles s'obligent en outre à contracter, pour les fins susdites, un emprunt maximum de $22,000., en monnaie ayant cours légal au Canada, à un taux d'intérêt ne dépassant pas 6% l'an, devant être amorti en une période de vingt (20) ans, et à réaliser ledit emprunt au moyen d'une émission d'obligations jusqu'à concurrence dudit montant.

**Article 3. —**

Les obligations, représentant le capital, seront émises en valeurs nominales de $100.00 ou des multiples de $100.00. Chacune de ces obligations sera munie de coupons détachables représentant l'intérêt payable semi-annuellement jusqu'à échéance de l'obligation.

**Article 4. —**

La date d'émission des obligations sera fixée au 1er avril 1966. Elles seront remboursables au pair, par séries, au cours d'une période de 20 ans, à l'échéance indiquée sur icelles, et suivant le rythme d'amortissement annuel fixé au tableau ci-annexé pour le capital de l'emprunt.

Les commissaires d'écoles se réservent cependant la faculté (mais subordonnément à l'autorisation du ministre des Affaires municipales obtenue sur recommandations du ministre de l'Education) d'émettre ces obligations pour des termes plus courts que celui décrété à l'article 2 pour l'emprunt, si les conditions du marché financier l'exigent, pourvu que chaque émission subséquente le soit pour la balance due sur l'emprunt.

**Article 5. —**

Elles seront remboursables au porteur ou au détenteur immatriculé, selon le cas, à tous les bureaux de la Banque Canadienne Nationale, situés dans la province de Québec. Les fonds que la Commission Scolaire affectera au remboursement des obligations et au paiement des coupons seront déposés, dans un compte spécial, à la succursale de ladite banque à Joliette.

**Article 6. —**

Elles porteront intérêt à un taux ne dépassant pas 6% l'an, lequel sera payé semi-annuellement le 1er avril et le 1er octobre de chaque année, sur présentation et remise à échéance des coupons attachés à chaque obligation. Ces coupons seront payables au porteur seulement, aux mêmes endroits que le capital.

**Article 7. —**

Elles seront signées par le président et contresignées par le secrétaire-trésorier. Un fac-similé de leur signature respective sera imprimé, gravé ou lithographié sur les coupons d'intérêt.

**Article 8. —**

Elles ne seront pas remboursables par anticipation.

**Article 9. —**

Pour pourvoir au paiement, en capital et intérêts, des échéances annuelles conformément au tableau ci-dessus ou ci-annexé, il est, par la présente résolution, ordonné que chacune des Commissions Scolaires faisant partie de la Commission Scolaire Régionale susdite, impose et prélève annuellement une taxe foncière spéciale à un taux suffisant, sur tous les biens-fonds imposables de sa municipalité scolaire d'après le rôle d'évaluation ajusté suivant la loi, pour acquitter, jusqu'à extinction, sa part du service de la dette ou de l'emprunt contracté, telle qu'établie par la Commission Scolaire Régionale aux fins de la présente résolution, conformément aux dispositions des articles 496j, 496k, 496m et 496n de la loi de l'Instruction publique (ch. 59, S.R.Q. 1941 et ses amendements).

**Article 10. —**

Au cas où le montant réel de l'une quelconque des dépenses ci-haut mentionnées au 1er CONSIDERANT serait moindre que celui prévu, le solde d'argent disponible pourra servir à défrayer l'une quelconque des dépenses dont le montant réel serait plus élevé que celui prévu; on encore, être ajouté à la réserve pour les imprévus si celle-ci n'était pas suffisante.

Adopté unaninement,

**Jean-Guy Nadon, secrétaire-trésorier**

Certifié copie conforme,
Donné à Joliette, ce 10e jour d'avril 1966.

**St-Théodore de Chertsey**

# L'élection du maire Rochon annulée

CHERTSEY — Par un jugement du juge Honorius Michaud, siégeant en Cour de Joliette, l'élection du maire Yves Rochon de la municipalité de St-Théodore-de-Chertsey a été annulée.

Le maire Rochon, dans une élection fort contestée en janvier 65, avait défait avec seulement 7 voix de majorité, l'ancien maire Jean Riopel.

Un certain groupe de contribuables, partisans à ce qu'il semble de l'ancien maire défait a demandé à la Cour supérieure d'annuler l'élection. Les requérants prétendaient que des votes avaient été donnés illégalement par des personnes non inscrites au rôle alors que d'autres avaient été empêchées de voter, alors qu'elles y avaient légalement droit, pour la même raison. (On sait que souvent, et le cas s'est déjà produit près de Joliette, les noms des enfants majeurs de propriétaires, à qui le Code municipal accorde le droit de vote, ne sont pas inscrits au rôle, mais votent quand même lorsqu'ils sont connus du président d'élection. C'est une façon de procéder jugée illégale car la loi exige l'inscription au rôle).

Le secrétaire-trésorier de la municipalité, M. Roger Riopel, a transmis au ministère des Affaires municipales le document du juge Michaud et attend les décisions pour savoir comment procéder. Des élections générales doivent avoir lieu à Chertsey en mai prochain.

# Deux adolescents victimes de la route à St-Lin

ST-LIN, D.N.C. — Deux adolescents ont péri de façon tragique, samedi soir, à St-Lin, lorsqu'ils ont été heurtés par une automobile. Les victimes sont: Mariette Rousseau, 15 ans, fille de M. et Mme Rodolphe Rousseau, et Réjean Vézina, 16 ans, fils de M. et Mme Ovide Vézina.

Six adolescents marchaient sur le bord de la route secondaire, côté sud de la rivière, qui va de St-Lin à New-Glasgow. Une automobile, après avoir rencontré un camion, surgit dans dans un nuage de poussière et happa les deux victimes. Pour Mariette Rousseau la mort fut instantanée. Sérieusement blessé, Réjean Vézina fut transporté à l'Hôtel-Dieu de St-Jérôme où il expira peu après son admission.

M. l'abbé Georges Riopel, vicaire, les docteurs Auger et Desormiers, furent mandés immédiatement sur les lieux de l'accident de même que le chef de police Denis Mantha qui fit les constatations d'usage.

Le cadavre de Mariette Rousseau fut transporté à la morgue de L'Assomption pendant que l'ambulance de la maison F. Joly et Fils Ltée transportait Réjean Vézina à St-Jérôme.

M. et Mme Rodolphe Rousseau, parents d'une des victimes, devaient se rendre samedi à Ottawa où la soeur de Mme Rousseau était décédée.

# Traverse à niveau

JOLIETTE — Le secrétaire-trésorier, M. J.-A. Desormiers, a déposé, lundi soir, sur la table du conseil, l'ordonnance de la Commission des transports du Canada autorisant le Pacifique Canadien à maintenir une traverse à niveau sur le chemin de St-Thomas pour desservir les Ciments Indépendants.

Quand la fusion volontaire de Joliette et Joliette-Sud sera chose officiellement faite cette traverse à niveau sera située dans la cité de Joliette.

# A votre agenda

Souper-causerie organisé par la J.O.C. au restaurant Kambo, le 12 mai à 7 h. 30 p.m.

LE MOIS DU COURTIER D'ASSURANCES

Avril est le mois du courtier d'assurance, ce conseiller professionnel qui doit être pour chacun l'homme de confiance. Le conseil d'administration de l'Association du district de Lanaudière s'est réuni et a mis au point diverses activités pour marquer ce mois. Ces manifestations seront appuyées d'une campagne de publicité dans les journaux et à la radio.

Nous sommes aujourd'hui heureux de présenter à nos lecteurs les courtiers d'assurances de la région qui ont charge de leur association: première rangé: Mlle Suzette Drainville, secrétaire, M. Pierre Tellier, président, Mme J.E. Valois, trésorière; deuxième rangée: M. Lionel Beaucage, directeur, M. Yvon Boyer, président du comité de publicité, M. Paul Généreux, directeur, M. Oneil Lafrenière, vice-président et président de district.

L'ASSOCIATION DES COURTIERS D'ASSURANCES DU QUEBEC

Conseiller professionnel

LE COURTIER D'ASSURANCES
est votre "homme
de confiance"

# Elections le 5 juin

(Suite de la 1ère page)

L'Assomption. — Dans le comté de L'Assomption, M. Frédéric Coiteux, élu en 1960, sera de nouveau le candidat libéral. Son adversaire n'est pas encore choisi du côté de l'Union nationale. M. Claude Bruchési, polémiste et commentateur radiophonique, et M. André Auger, cultivateur, de St-Lin, se feront la lutte éventuellement lors du congrès de nomination.

## Les dates à retenir

L'émission des brefs d'élections en vue de constituer une nouvelle Assemblée législative du Québec ayant eu lieu lundi, voici les dates fixées pour l'énumération, la présentation des candidats, etc.;

Dernier jour pour la recommandation et pour la nomination des énumérateurs et des reviseurs ruraux: 28 avril 1966.

Début de l'énumération: 3 mai 1966.

Sections urbaines, premier jour du dépôt des demandes: 16 mai 1966.

Présentation des candidats: 22 mai 1966.

Sections rurales, premier jour du dépôt des demandes et de la revision: 25 mai 1966.

Bureaux spéciaux de scrutin: 2 et 3 juin 1966.

Scrutin: 5 juin 1966.

Jusqu'à ce jour fatidique plusieurs seront appelés mais seulement 108 seront élus par le peuple souverain.

Au ministère de la Santé du Québec

# Section de psychiatrie infantile crée

Québec — Au cours d'une conférence de presse présidée par le ministre de la Santé du Québec, M. Eric Kierans, le Dr Dominique Bérard, directeur des Services psychiatriques du ministère, a rendu public le rapport du comité d'étude sur les besoins en psychiatrie infantile dans le Québec. Ce comité, formé en avril 1963 à la suggestion du Dr Bédard, était présidé par le Dr Laurent Houde, directeur adjoint du Service de psychiatrie à l'hôpital Sainte-Justine de Montréal et composé du Dr Jean Delage, directeur du Centre médico-social pour enfants de Québec, et du Dr Jean-Louis Lapointe, surintendant médical de l'hôpital Mont-Providence de Montréal. Ces trois psychiatres ont travaillé en étroite collaboration avec le Dr Denis Lazure, directeur adjoint des Services psychiatriques du ministère.

Le rapport de 50 pages comporte 27 recommandations qui constituent les fondements d'une politique de planification et d'intégration dans le domaine de la psychiatrie infantile. Le rapport met en lumière les besoins à combler dans un secteur défini de la santé publique et propose des solutions selon un ordre prioritaire ceci sur une période de plusieurs années.

En effet, il est devenu impérieux de porter une attention toute spéciale aux besoins de la pédopsychiatrie. En conformité avec l'une des recommandations les plus importantes du rapport Houde, M. Kierans a donc annoncé la création d'une section de psychiatrie infantile au sein de la Division des services psychiatriques du ministère de la Santé. Le directeur de cette section sera assisté d'un comité facultatif. La tâche de ce comité, sur lequel siégeront des coordinateurs régionaux, sera d'aider la Direction des services psychiatriques à évaluer les besoins et à planifier l'organisation des soins psychiatriques aux enfants par une répartition des moyens aussi judicieuse que possible.

On ne saurait trop insister sur l'orientation nouvelle que représente cette innovation: il y aura d'une part intégration des soins psychiatriques aux enfants dans les établissements hospitaliers existants et à venir et, d'autre part, décentralisation en utilisant toutes les installations disponibles.

On notera enfin que le rapport Houde a le mérite de préconiser la création de services qui réduisent au minimum les immobilisations et qui s'intègrent autant que possible à des ressources déjà existantes.

## L'hôpital St-Charles achètera-t-il l'Orphelinat St-Georges?

La création d'un service de psychiâtrie infantile au ministère de la Santé donne de l'espoir aux autorités de l'hôpital St-Charles de Joliette de réaliser leur projet d'une clinique psychiatrique à Joliette.

On sait que le directeur général, M. Maurice Crépeau, et le surintendant médical, le Dr Pierre-G. Martel, ont déjà soumis un mémoire au ministère pour aménager une clinique infantile dans les locaux de l'Orphelinat St-Georges actuellement inutilisés. Une résolution officielle du conseil d'administration de l'hôpital a appuyé le mémoire.

L'hôpital St-Charles attend les autorisations officielles qui, devant la tournure des choses, ne sauraient tarder.

En septembre prochain

# Des cours de conduite automobile à la Régionale Lanaudière

Joliette. — Les commissaires de la Régionale Lanaudière ont étudié avec intérêt un rapport de M. Raymond St-Amour, professeur responsable des cours de conduite-automobile et de sécurité routière à la Régionale, sur l'opportunité d'établir ces cours à la grandeur de la Régionale en septembre prochain.

Les commissaires ont considéré l'organisation de ces cours à plein temps dans tous les secteurs, sous l'autorité du directeur du service de l'Education permanente, M. Jean Poisson. Ces cours s'adresseraient aux élèves des écoles de même qu'aux adultes.

Des demandes sont déjà parvenues de St-Jacques et de St-Félix de Valois pour organiser massacre sur les routes.

Le président, Me Claude-Edouard Hétu, a signalé que devant la hausse constante des accidents meurtriers de tels cours sont une nécessité urgente si on ne veut pas voir se continuer le passacre sur les routes.

Des prévisions pour couvrir les frais de ce service itinérant seront inscrits au budget de cette année. Il semble que ces dépenses ont toute chance d'être acceptées par les autorités du ministère de l'Education.

# A la JOC

Les jocistes du diocèse rencontrent M. Rémi Paul, ancien député de Berthier-Maskinongé de Lanaudière aux Communes, à la salle paroissiale de Berthierville, le lundi 25 avril, à 8 h.

Cette rencontre d'information, selon le programme social de l'année jociste, est réservée à la jeunesse travailleuse qui pourra ainsi connaître les détails de l'organisation de nos gouvernements.

PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE LA PAROISSE
DE ST-ROCH-DE-L'ACHIGAN
COMTE DE L'ASSOMPTION
DISTRICT DE JOLIETTE

# AVIS PUBLIC

REGLEMENT NO 100

à l'effet d'autoriser la vente de liqueurs alcooliques dans les limites de la municipalité de St-Roch-de-l'Achigan;

ATTENDU QU'il est impossible de retracer dans les archives de la corporation un règlement relatif à la prohibition dans les limites de la municipalité;

ATTENDU QUE les seuls documents trouvés dans les archives se rapportent à des règlements limitant la vente de boissons à des cas particuliers et que lesdits règlements semblent désuets;

ATTENDU QU'il est important que ce problème de vente de boissons dans les limites de la municipalité soit déterminé clairement, afin que la Régie des Alcools de Québec puisse se rendre aux demandes raisonnables qui pourraient lui être faites;

ATTENDU QU'un bon nombre de contribuables ont demandé à ce qu'un règlement soit adopté ,autorisant la vente de liqueurs alcooliques, ou particulièrement la vente de bière dans les épiceries;

ATTENDU QU'il y a lieu de donner l'opportunité à la population de la dite municipalité de se prononcer pour ou contre ce règlement autorisant la vente de liqueurs alcooliques;

ATTENDU QUE pour être mis en vigueur le présent règlement après avoir été adopté par le Conseil municipal devra, conformément à la loi, être soumis à l'approbation des électeurs de la dite municipalité;

ATTENDU QU'avis de motion du présent règlement a été dûment donné;

IL EST PAR LE PRESENT REGLEMENT DECLARE, STATUE ET DECRETE ce qui suit; savoir:

ARTICLE I

La vente de liqueurs alcooliques est autorisée dans les limites de la municipalité de la paroisse de St-Roch-de-l'Achigan, le tout conformément à la loi de la Régie des Alcools de Québec, auxdits règlements s'y rattachant, ainsi qu'à toutes autres lois s'y appliquant.

ARTICLE II

Tout détenteur de permis pour la vente de liqueurs alcooliques est soumis à tous autres règlements municipaux non incompatibles avec le présent règlement;

ARTICLE III

Toute règlementation antérieure limitant ou prohibant la vente de liqueurs alcooliques dans les limites de la municipalité de la paroisse de St-Roch-de-l'Achigan est abrogée et abolie à toutes fins que de droit;

ARTICLE IV

Toute règlementation antérieure, non conforme au présent règlement, est abrogée.

ARTICLE V

Le présent règlement entrera en vigueur lorsqu'il aura été approuvé par les électeurs, conformément à la loi.

Extrait, certifié, conforme, donné du livre des délibérations de conseil de la Corporation municipale de St-Roch-de-l'Achigan.

Le présent règlement sera soumis à l'approbation des électeurs les 29 et 30 avril prochain. Le bureau de votation sera situé au sous-sol de l'église paroissiale et sera ouvert de 10 h. de l'avant-midi à 5 h. de l'après-midi.

Les électeurs sont priés de prendre note de cet avis et de se gouverner en conséquence.

*Jean-Denis Beauchamp, secrétaire-trésorier*

# Institutrices demandées

**La Commission Scolaire de Notre-Dame de la Merci, comté de Montcalm, demande quatre institutrices, avec brevet d'enseignement, pour enseigner au niveau élémentaire en septembre prochain. Logement fourni et salaire selon convention collective.**

**S'adresser à Jacques Riopel, secrétaire-trésorier, Notre-Dame de la Merci, comté de Montcalm, Tél. 424-5629.**

## Les syndiqués...

(Suite de la page 3)

ce délai de trois mois pour se mettre résolument à la tâche. Les employés se préparent depuis le mois de juillet 1965, et étaient prêts à négocier à la fin de décembre.

"Ce geste démontre sans équivoque le sens des responsabilités sociales qui anime les travailleurs d'hôpitaux et dément péremptoirement des déclarations récentes publiées dans les journaux à l'effet que les syndiqués passent à l'action beaucoup trop vite. Mais par contre s'ils devaient, après ce délai supplémentaire de 3 mois, passer un jour à l'action, il faudra les comprendre. C'est ainsi que le 1er juillet, date d'expiration du délai, les employés d'hôpitaux auront passé 6 mois sans convention collective. Il ne faudrait pas être surpris, si, à ce moment les employés des hôpitaux commencent à s'impatienter.

Protection de tout genre
**LA SAUVEGARDE**
Assurance sur la vie

**Jacques Harnois**
Courtier
ASSURANCES GENERALES
TABAC, SECHOIR, GRANGE, ETC.
**St-Thomas de Joliette 753-9513**

MON JOURNAL C'EST
*L'Action* POPULAIRE
Il me renseigne sur tout: commerce, industrie, religion, féminité, agriculture, jeunesse, sport, télévision, etc.
Rien d'humain ne lui est étranger

# St-Jacques

DECES

VENNE: Le 30 avril à l'âge de 79 ans est décédé M. Conrad Venne, époux de feu Sara Gaudet.

Dans le deuil, il laisse ses enfants: M. et Mme Gaston Cadieux (Thérèse), M. et Mme Jean-Marie Venne, M. et Mme Rosaire Venne, M. et Mme Jean-Paul Landry (Madeleine), tous de St-Jacques, M. et Mme Adolphe Venne, M. et Mme Floribert Melançon (Alice Venne), M. et Mme Camille Morin (Jeanne d'Arc), de Ste-Marie Salomé, M. et Mme Réal Bertrand (Claire) de St-Paul l'Ermite), M. et Mme Clément Migué (Aurise), M. et Mme Paul Venne (M. J. Desrosiers) de Crabtree, M. et Mme Pierre Venne de St-Paul l'Ermite, une belle-fille, Mme Benjamin Venne. Deux soeurs: Mme Antonio Forest (M. Ida Venne), Mlle Rose-Alma Venne ainsi que plusieurs petits enfants et arrières petits enfants.

Les funérailles ont eu lieu en l'église paroissiale et inhumation au cimetière local.

Direction: Coop. Frais funéraires de Montcalm.

VENNE: A l'hôpital St-Eusèbe est décédée le 12 avril Mlle Rose-Alma Venne de St-Jacques.

La défunte était âgée de 72 ans. Dans le deuil elle laisse une soeur Mme Antonio Forest (M. Ida Venne) de St-Jacques ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles ont eu lieu en l'église paroissiale et l'inhumation au cimetière local.

Direction: Coopérative des Frais Funéraires.

MERINEAU: A Montréal le 12 avril est décédée Mme Donat Mérineau (née Jeannette Landry) à l'âge de 55 ans. Dans le deuil outre son époux elle laisse une fille Nicole. Ses frères et soeurs: M. et Mme Philippe Landry, M. et Mme J.-Paul Landry, M. et Mme Gérard Landry, M. et Mme Gaston Landry, M. et Mme Jacques Landry, M. et Mme Jean-M. Guy (Marguerite), M. et Mme Guy Lebeau Blandine, une belle-soeur, Mme Thérèse G. Landry.

L'inhumation a eu lieu dans notre cimetière.

A toutes ces familles éprouvées nos condoléances.

SYMPATHIES

à Mme Dollard Blanchard, une ancienne collaboratrice à notre journal "L'Action populaire", à l'occasion du décès de son époux.

PARTIE DE CARTES

La troupe scoute et la Meute des Louveteaux vous invitent bien cordialement à leur partie de cartes annuelle, qui aura lieu samedi le 23 avril au sous-sol de la sacristie. Il y aura des prix de table, prix de présence, tirage d'un magnifique service de vaisselle. Un goûter délicieux vous sera servi.

Bienvenue à tous.

RETRAITE CONJUGALE

Les 22-23-24 avril, à l'Institut familial de Saint-Jacques, aura lieu une retraite conjugale pour les membres de l'Action Catholique (équipes de foyers) M. l'abbé Guy Brouillette, aumônier à l'Université de Montréal en sera le prédicateur.

**DINER DE SECURITE — La table d'honneur au dîner de sécurité de l'usine joliettaine d'Allied Chemicals (autrefois The Barret Co.): MM. J.-Lionel Rivest, en charge de la sécurité; S.P. Elkins, assistant-directeur du service des relations avec les employés; Jean Lacombe, directeur des opérations; L.M. Cuddy, gérant général; A.H. Chardola, gérant de l'usine de Joliette; J.-P. Connel, directeur du service des relations avec les employés; P. R. Bertrand, conseiller technique.**

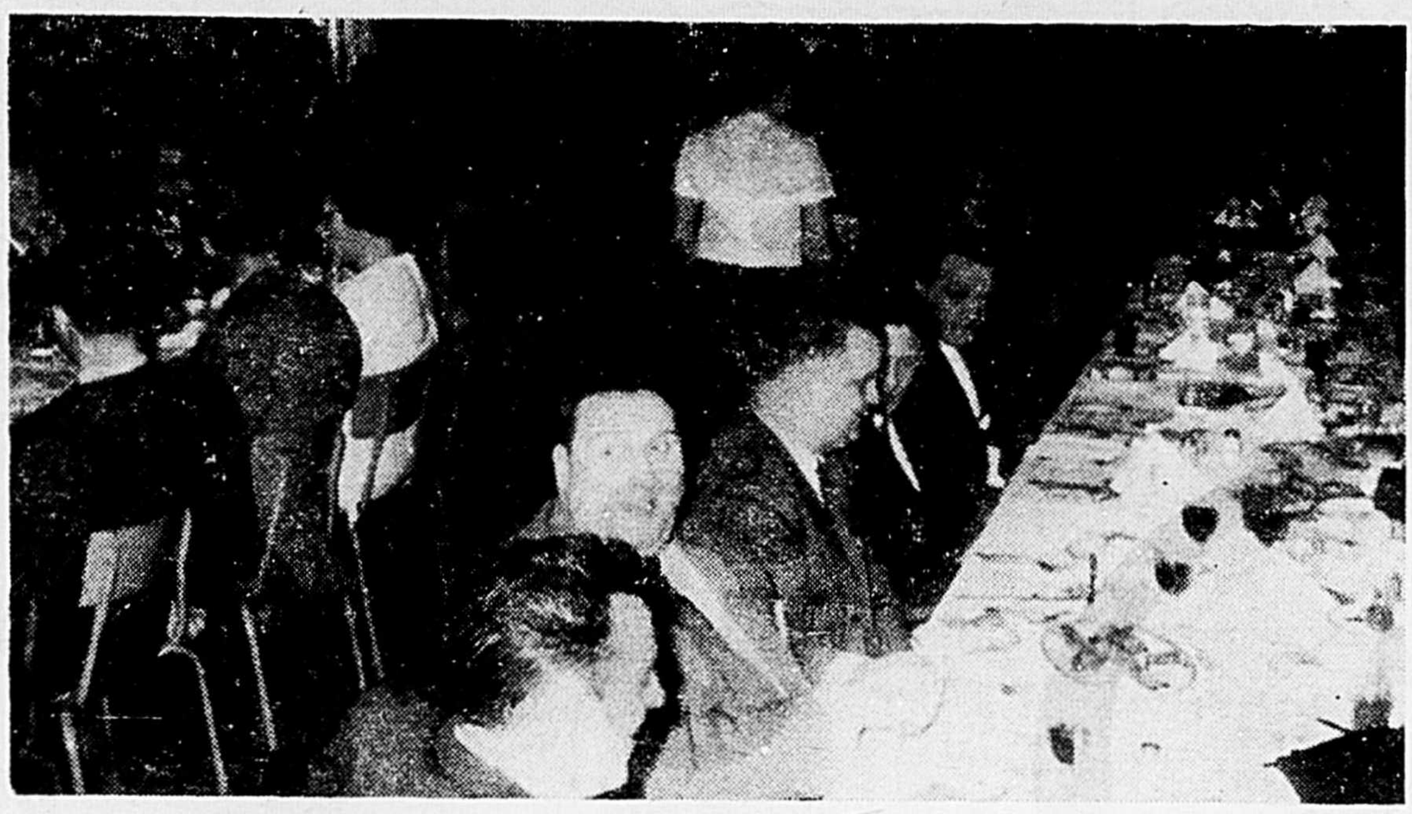

**Un groupe des employés de l'usine Allied Chemicals de Joliette, dont le souriant président du Club Social, Luc Ferland, au cours du dîner de la sécurité, dimanche dernier**

# La sécurité chez Allied Chemical

Les employés d'Allied Chemical Canada Ltd (The Barrett Co.) ont été réunis dimanche le 17 avril, à un dîner à l'hôtel Château Windsor, pour marquer une année sans accident. Les employés de l'usine locale ont travaillé 12 mois consécutifs sans accident avec perte de temps.

En souvenir de cet événement, un exploit dans l'industrie, chaque employé a reçu un porte-billet souvenir.

Le gérant général, M. L.-M. Cuddy et autres officiers supérieurs de la compagnie ont assisté au dîner et ont félicité les employés de ce succès dans la prévention des accidents industriels.

# "Les Québécois doivent être assez adultes pour prendre en mains leur avenir"

ST-ALEXIS — A l'occasion d'une réunion pré-électorale, tenue, lundi soir, à St-Alexis, quelques heures après que le Premier Ministre Jean Lesage eut annoncé la tenue d'élections le 5 juin prochain, M. Marcel Masse, candidat de l'Union Nationale pour la circonscription de Montcalm, a déclaré que "les Québécois doivent être assez adultes pour prendre en main leur avenir et en accepter les risques."

Après avoir explicité sa pensée, celui qui coordonna les commissions d'études de l'UN ajouta: "Le Québec doit être souverain dans tous les domaines qui lui sont nécessaires, soit pour protéger et diffuser une certaine forme de civilisation, soit parce qu'il a des solutions qui lui sont propres face à des problèmes qui lui sont particuliers".

"Il doit être fini le temps où l'autre apporte SA solution aux problèmes que NOUS vivons" a lancé M. Masse.

Il a poursuivi: "La confédération canadienne survivra si les gens de ce pays sont suffisamment adultes pour réaliser que le temps des demi-solutions et des compromis de "chambres d'hôtels" est définitivement révolu".

"Le Québec est l'état national des Canadiens français et cela lui donne des droits et des devoirs que n'ont pas les autres "provinces" du Canada. Ce fait se doit d'être reconnu par tous, et il implique une revision des concepts qui ont guidé les rédacteurs de l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique."

"Le compromis de "l'opting out" ou du fédéralisme coopératif sous lequel nous vivons ne peut qu'être, à la longue, néfaste pour les deux groupes ethniques qui forment le Canada." L'orateur de 29 ans termina en ajoutant: "Ceux de ma génération n'endureront plus les chefs souffrant d'aplaventrisme ou enchaînés aux compromis sordides des partis politiques corrompus par des caisses électorales anonymes. Ceux qui conduisent la nation doivent le faire à visage découvert."

# Le budget municipal

JOLIETTE — A la demande de l'échevin Roger Goulet, président de la commission des Finances, cette commission se réunira ce soir pour l'étude du budget qui doit être adopté avant la fin du présent mois. Les échevins ont été invités par le maire Roussin à assister à la réunion.

La commission d'Aqueduc et celle de Publicité et Industrie ne se sont pas encore réunies pour fixer les chiffres de leur budget annuel.

En discutant du budget le secrétaire-trésorier, M. J.-A. Desormiers, a signalé aux échevins qu'il avait l'intention de soumettre au conseil des recommandations sur une nouvelle manière d'imposer la taxe des services.

OUAREAU ENRG. RAWDON, QUE.

Maisons et chalets pré-fabriqués

Pourquoi aller au loin...

lorsque ça existe à Rawdon?...

EN DEMONSTRATION:

1ère Ave, Rawdon (près des chutes Dorwin)

ou

295, rue Albert Rawdon

Tél. 834-2741

INVITATION

Mme Ginette Lussier-Boucher

autrefois du Salon Vogue, avise ses clientes qu'elle est maintenant au service du

Salon Romain

Coiffures de tous genres

Vente et entretien des postiches

72 nord, Place Bourget

Tél., 756-4888

# Nous fêtons notre succès par des

# Grands jours d'économies!

**PROFITEZ DE NOS**

**5**

**GRANDS SPECIAUX DE CETTE SEMAINE**

1964
Ford
SEDAN

1964
Buick
WILDCAT

1963
Chrysler
300
CONVERTIBLE

10 vendeurs d'expérience
A VOTRE SERVICE

OUVERT TOUS LES SOIRS
JUSQU'A 9 HEURES

Toutes nos voitures sont reconditionnées
REMISES A L'ETAT DE NEUF
ET PORTENT NOTRE GARANTIE

1963
Plymouth
FURY
CONVERTIBLE

1962
Chrysler
4 PORTES TOIT RIGIDE

Le plus grand choix
DE VOITURES USAGEES
ANNEES - MARQUES - MODELES
EST CHEZ "SAVIGNAC"

**Achetez maintenant et économisez durant les "grands jours d'économies"!**

## GARAGE P. E. SAVIGNAC LTEE

CHRYSLER — PLYMOUTH — VALIANT — CAMIONS FARGO

**671 rue St-Thomas Joliette Tél: 756-4563**